



# Catalogue de formations Transformation Durable 2025

11 octobre 2024

# Notre accompagnement

**Nos experts ont à cœur de vous former et de vous accompagner sur des thématiques structurantes pour les entreprises et leurs dirigeants :**

- Les enjeux extra-financiers - CSRD et double matérialité,
- Les achats responsables et les Analyses du Cycle de Vie (ACV),
- Les bilans carbone (BEGES),
- Notre label THOSE® et les démarches globales de RSE,
- Les enjeux en termes d'écoconception,
- etc.

**« Être formé ou former ses collaborateurs est vertueux, mais leur proposer un accompagnement pour assurer leur montée en compétences et les savoirs acquis, est un devoir ! »**

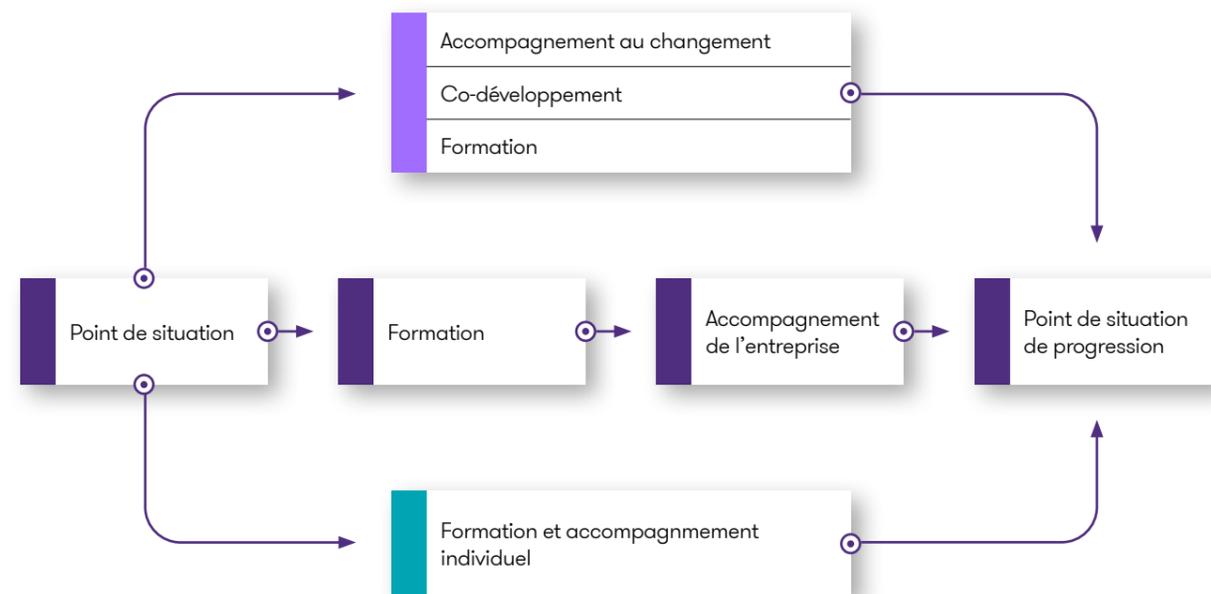
**Arnaud NEVEU**

Responsable de l'offre de formation et de sensibilisation, Transformation Durable

# Notre démarche : apporter une solution à la hauteur de vos ambitions

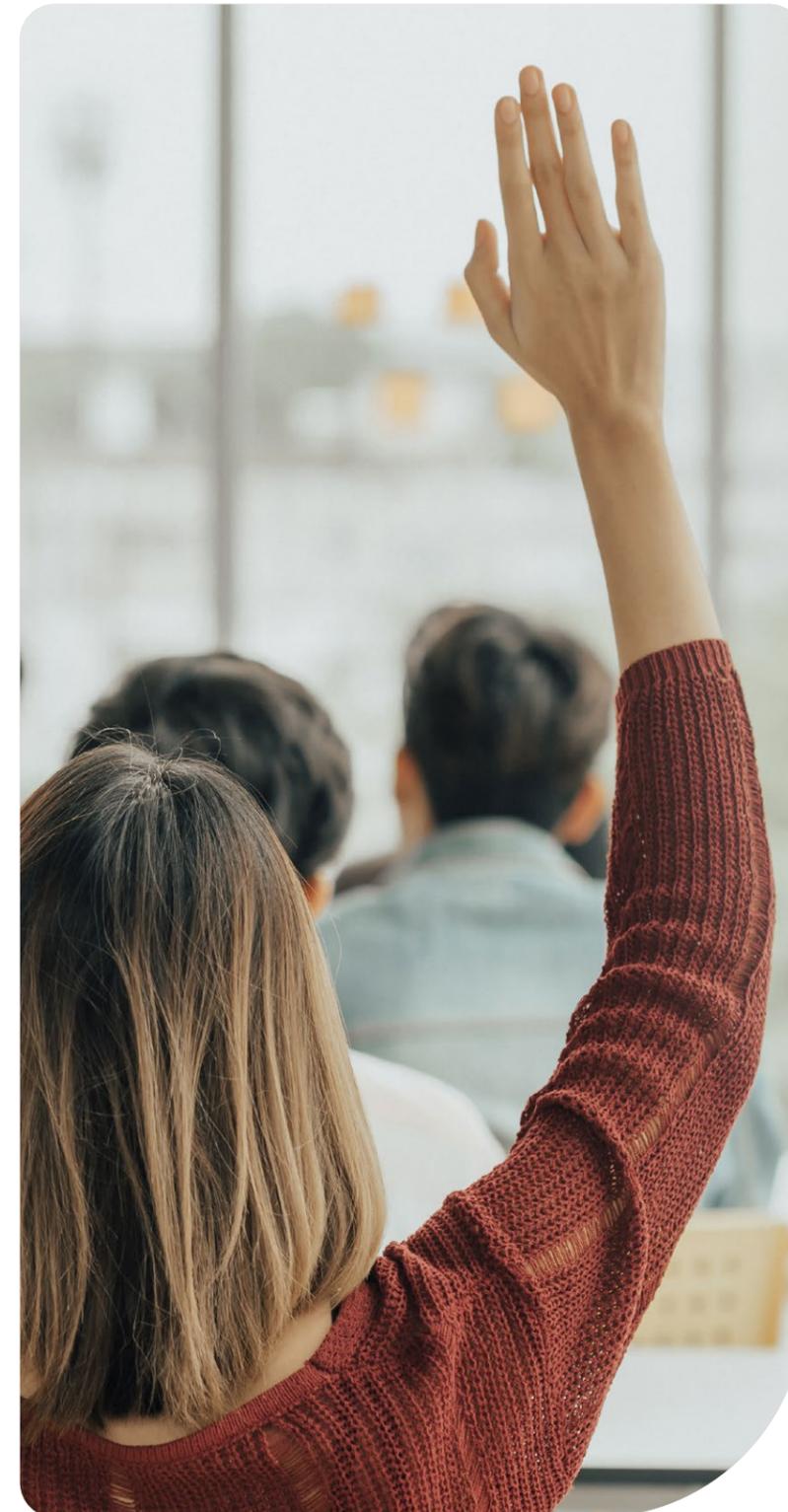
## 3 approches structurantes :

Ces trois approches sont initiées par « un point de situation » permettant de préciser votre projet afin que notre recommandation soit en tout point sur mesure.



Nous achevons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.

# Notre méthode de formation



## Où je veux !

Nous proposons à nos futurs apprenants des formations en « INTER », « INTRA » ou « Sur Mesure » pour s'adapter à toutes les situations et à toutes les contraintes de transports, agendas, mobilité, etc.



## Quand je veux !

Nous nous adaptons à vos disponibilités, à vos impératifs.



## Comme je veux !

L'équipe pédagogique conçoit et développe une méthodologie de qualité adaptée aux apprenants : « Sur Mesure » à chaque étape de la mise en œuvre de l'action de formation :

- formulation de votre demande,
- évaluation de vos besoins,
- création des modules en présentiel et / ou classe virtuelle, mixte ou encore e-learning,
- réalisation de l'action de formation,
- évaluation et bilan de la formation.

## « INTER », « INTRA » ou encore « Sur Mesure » : comment choisir ?



► Les formations proposées en « INTER » ou « formation catalogue » vous donnent la possibilité de vous former entre collaborateurs issus d'environnements différents, favorisant ainsi les échanges ou rencontres interprofessionnelles en lien avec les grands enjeux de la RSE.

### Les formations que nous proposons vous permettent d'échanger et de débattre autour :

Des leviers d'actions nécessaires aux entreprises et organismes pour intégrer la notion de RSE au sein même de leur stratégie (du BEGES à la CSRD),  
Des droits humains,  
Des enjeux liés aux ressources naturelles tout en garantissant à votre entité de préserver ou d'améliorer sa profitabilité ainsi que celle de ses parties prenantes.



► Pour les formations proposées en « INTRA » ou « formation sur étagère », notre équipe d'experts vous accompagne lors de :

**La sélection de la thématique de formation** répondant au mieux à vos attentes,  
**L'adaptation du ou des programmes de formation** en fonction de votre contexte,  
**L'animation de la ou des sessions de formation** auprès de vos collaborateurs.



► Les offres « Sur Mesure » sont collaboratives et ont pour objectif de vous aider à construire le programme de formation spécifique à votre environnement ou stratégie d'entreprise.

### Nos experts pédagogiques assurent :

L'ingénierie de formation synchrone (présentiel / classe virtuelle) et asynchrone (e-learning),  
La production de parcours *ad hoc* (MooC, CooC, Blended, workshops, etc.),  
L'évaluation du dispositif pédagogique que vous souhaitez mettre en place.

## Notre méthode « Learning Design » ou les 5 étapes clés d'un projet de formation « Sur Mesure »

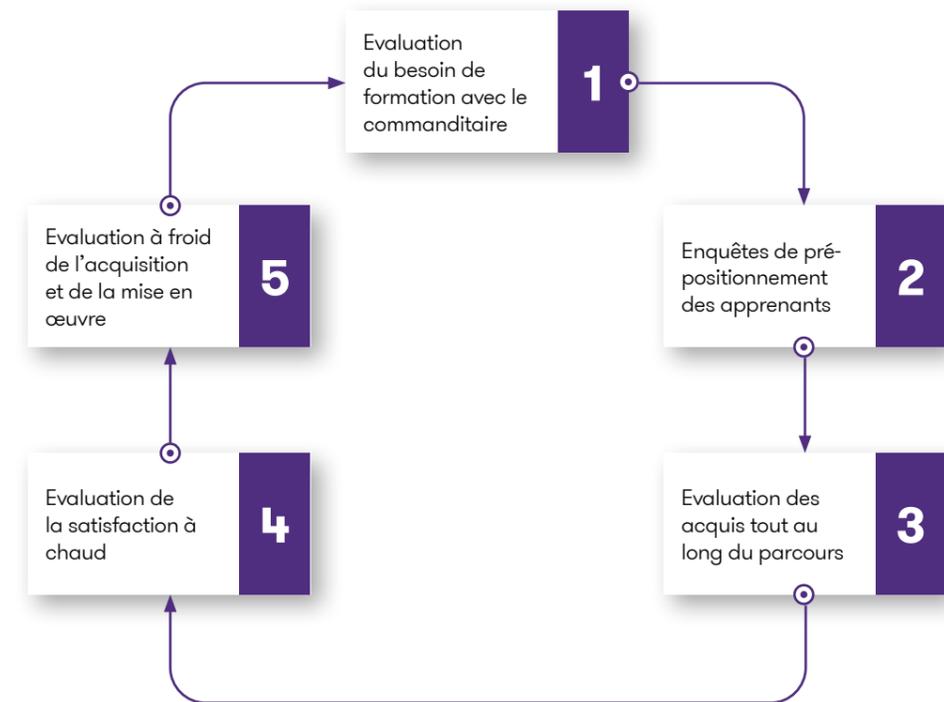


### Notre équipe vous accompagne également sur :

L'organisation de la **montée en compétences** de vos équipes,  
La **communication autour de votre dispositif de formation** afin de favoriser son adhésion auprès de vos collaborateurs.

## Focus sur notre dispositif d'évaluation

L'ensemble de nos prestations de formation est accompagné d'un dispositif évaluatif adapté.



Nous terminons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.



**Notre démarche vous intéresse ?  
Alors n'hésitez plus !**

**Contactez-nous : Arnaud Neveu**  
Responsable de l'offre formation et sensibilisation RSE



**Mail :**  
arnaud.neveu@fr.gt.com



**Tel :**  
+33 1 41 25 91 30

# Edito



**Vincent FRAMBOURT**  
Associé, Directeur National du Métier  
Transformation Durable

Les technologies de l'information et de la communication bâtissent un nouveau rapport avec le Savoir. En ce sens, Grant Thornton propose des formations adaptées à divers publics, que ce soit pour les membres de conseils d'administration, les équipes de direction (Comex et Codir), les équipes financières ou celles dédiées à la responsabilité sociétale des entreprises. Nos formations garantissent à chaque apprenant, quel que soit son niveau ou sa fonction, une compréhension et une capacité d'action dans les domaines du développement durable, de la réglementation financière et extra-financière et de la RSE. Les formations que nous proposons sont, grâce à la qualité de nos experts, un moyen concret et efficace de faire évoluer votre organisation et vos équipes en cumulant les compétences et les savoir-faire qui permettront de répondre au mieux aux tournants incontournables de notre société.

## Qui sommes-nous ?

### Transformation Durable : le 6<sup>ème</sup> métier de Grant Thornton\*

Nous pensons que notre rôle dépasse celui d'être un acteur économique et que notre capacité à créer de la valeur ne dépend pas uniquement de facteurs financiers : une réalité qui nous amène à renforcer notre engagement pour une croissance vertueuse et inclusive.

Devenue l'un des 4 piliers supportant les axes stratégiques de notre organisation en France (aux côtés de l'Expérience clients, l'Innovation et la *People Experience*), la RSE structure notre stratégie en profondeur. Parce qu'agir pour le bien commun doit aller au-delà des mots, le métier **Transformation Durable** est venu naturellement renforcer le modèle de notre cabinet de nouvelle génération, répondant à l'ensemble des enjeux de transformation des entreprises et des organisations.

Grâce à l'intégration de Primum Non Nocere®, nous avons accéléré notre déploiement dans la Transformation Durable des organisations.

Nous proposons divers accompagnements stratégiques, opérationnels, des conseils en transaction ou Finance Durable ainsi que des formations et sensibilisation « *pour concilier développement économique et performance responsable au service d'un progrès durable.* »

\*Primum Non Nocere® (agence de coaching RSE experte dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire) a rejoint le cabinet en 2022.

# Sommaire



## 01

### Sensibiliser et communiquer .....p.8

Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant  
Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies  
Réfèrent RSE (parcours e-learning)  
Réussir sa communication  
Marketing responsable : créer de la valeur



## 02

### Agir pour le climat .....p.20

Les fondamentaux du Net Zero  
Efficacité énergétique d'un site industriel  
Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie



## 03

### Préserver les ressources naturelles .....p.28

Gérer le passif environnemental  
Sols pollués, friches, changements d'usage  
Ecomatériaux pour une construction durable  
Restauration éthique et durable



## 04

### Améliorer les conditions humaines .....p.38

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) (e-learning)  
Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes  
Recrutement et non-discrimination  
Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques  
Santé et sécurité au travail  
Manager en s'inspirant de la RSE  
Conduite du changement et RSE



## 05

### Bâtir sa stratégie et son organisation .....p.52

Les fondamentaux de la norme ISO 14001  
Société à Mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité  
Découvrir le droit de l'environnement industriel  
Réussir l'étude d'impact d'une ICPE  
L'anticorruption - Loi Sapin 2 (e-learning)



## 06

### Concevoir une Finance Durable .....p.64

Introduction à la Finance Durable  
Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies  
Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ?  
Comment définir et mettre en place une démarche d'achats responsables ?  
Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ?



## 07

### Mettre en œuvre le reporting extra-financier .....p.86

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD  
CSRD : les standards du reporting environnemental  
CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance  
Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD  
Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité  
La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ?



## 08

### Politiques publiques et actions locales .....p.86

Aménagements pour une ville durable  
Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics  
Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations  
Le PLU bioclimatique



# 01

## Sensibiliser et communiquer

---

Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant **p.10**

Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies **p.12**

Référent RSE (parcours e-learning) **p.14**

Réussir sa communication **p.16**

Marketing responsable : créer de la valeur **p.18**

# Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant (4h)

Nous y sommes : les enjeux de durabilité ne sont plus des concepts impalpables mais deviennent des réalités vécues concrètement par les individus et les entreprises, à travers l'accélération des événements extrêmes ou l'irruption de risques critiques pour la pérennité des activités économiques. Comment comprendre la situation mondiale et la relier aux contextes personnels et organisationnels ? Comment embarquer les dirigeants et les collaborateurs avec une vision clairvoyante et génératrice de sens ? C'est la raison d'être de cet atelier sur les limites planétaires !



## Date(s) de session

24/06/2025 - Neuilly-sur-Seine  
14/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 20 participants  
425 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel



## Durée

4h - ½j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
- Public :** Tout public, particulièrement adapté à un public de dirigeants en intra-entreprise.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Appréhender l'ampleur de la « Grande Accélération » et ses conditions d'apparition,
  - Distinguer les limites planétaires qui contraignent ou questionnent notre modèle de développement,
  - Envisager l'enjeu de repenser l'économie au service de l'Homme et du vivant,
  - S'approprier les limites planétaires pour passer à l'action et guider votre feuille de route.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► La société thermo-industrielle : un monde d'exponentielles

#### Apports théoriques & pratiques

- La « Grande Accélération », une anomalie historique,
- Les conditions d'apparition de la « Grande Accélération ».

### ► Un modèle qui « dépasse les limites » !

#### Apports théoriques & pratiques

- Les 9 limites planétaires, causes et conséquences,
- Les objectifs de développement durable (ODD), les exemples d'actions,
- Comment va le système Terre ?
- Evaluation des connaissances.

### ► Revenir dans un espace sûr et juste ?

#### Apports théoriques & pratiques

- Une nouvelle boussole économique : la théorie du donut,
- Est-il déjà trop tard ? Pour quoi faire au juste ?

### ► Quel rôle face aux limites planétaires ? Passer à l'action !

#### Apports théoriques & pratiques

- Votre stratégie et vos actions à l'aune des limites planétaires,
- Prendre ses responsabilités et avancer.



## Intervenants

- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation.



## Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique (jeux de cartes),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (2h)

Les ODD constituent un guide pour traiter l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin d'assurer la croissance économique durable de l'organisation et de la Société plus largement. Plusieurs dimensions du bien-être humain et de la protection de la planète sont couvertes pour permettre aux entreprises d'identifier les thèmes d'engagement et des actions RSE. Cette sensibilisation familiarisera les participants avec les 17 objectifs et facilitera la confirmation des engagements organisationnels conformément au cadre de Nations Unies, en les affirmant par l'adhésion au réseau international.



## Date(s) de session

10/06/2025 - Neuilly-sur-Seine  
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 20 participants  
300 € HT / apprenant



## Modalité

Distanciel



## Durée

2h : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
- Public :** Tout type de collaborateurs des organisations privées et publiques.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Connaître les 17 objectifs du développement durable,
  - Identifier les actions à mettre en place dans une organisation en lien avec les ODD.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les objectifs du développement durable**
- ▶ **Présentation des objectifs du développement durable**  
*Apports théoriques & pratiques*
  - Les ODD,
  - ODD, les exemples d'actions.
- ▶ **Engagements nationaux et le réseau des organisations adhérents aux ODD**  
*Apports théoriques & pratiques*
  - L'organisation dans une démarche partenariale - Leviers d'action.



## Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable,
- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.



## Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Illustration par cas pratique(s).



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Référent RSE (3h30)

Cette formation donnera aux apprenants les clés de compréhension des sujets de la RSE ainsi que de la réglementation actuelle permettant de piloter et de déterminer les priorités.



## Capacité

263 € HT / apprenant



## Modalité

Parcours e-learning



## Durée

Accès d'une durée d'1 mois  
3h30 - 1/2j : INTRA (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Responsables qualité,
- Référents RSE,
- Directeurs,
- Cadres supérieurs.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Identifier les enjeux du développement durable,
- Identifier les thématiques de la RSE à intégrer dans un plan d'action.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



## Intervenants

- Equipe Primus Non Nocere®.



## Moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques (texte / vidéo / son),
- Lien internet vers des sites ressources,
- Fiches PDF téléchargeables,
- Activités ludiques et pédagogiques.



## Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Module 1 : introduction

- Tutoriel du e-learning,
- Présentation du parcours complet,
- Définitions du développement durable et de la RSE.

### ► Module 2 : l'énergie

- Les enjeux énergie - climat : le changement climatique, les sources d'énergie, les conséquences sur la vie humaine,
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- L'audit énergétique,
- Les subventions : certificats d'économie d'énergie (CEE), Fonds Chaleur,
- Les écogestes simples.

### ► Module 3 : la mobilité

- Les enjeux de la mobilité : l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution,
- La loi LOM : forfait mobilité durable, le plan de mobilité employeur, l'électrification du parc automobile, les transports actifs, etc.,
- Les leviers d'action : la motorisation des véhicules, les enquêtes mobilité, la mutualisation des transports, etc.

### ► Module 4 : l'eau

- La disponibilité de la ressource en eau,
- Les 4 répercussions principales,
- Les usages de l'eau : directs et indirects,
- La pollution de l'eau,
- La récupération de l'eau.

### ► Module 5 : la biodiversité

- Définitions et enjeux,
- Les services écosystémiques,
- Les 5 grandes pressions anthropiques (activités humaines),
- Les actions et leviers.

### ► Module 6 : les matières résiduelles (les déchets)

- Les enjeux sociétaux / environnementaux / chiffres clés (taux recyclable, enfouissement, incinération),
- Définitions générales des déchets et des modes de traitements (dont les DASRI),
- Les filières obligatoires.

### ► Module 7 : la qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

- Qu'est-ce que la QVCT ?
- Les obligations de l'employeur,
- Comment conduire la démarche QVCT ?
- Les risques psychosociaux.

### ► Module 8 : santé environnementale

- Enjeux de santé publique,
- Définitions : santé, santé environnementale, exposome,
- Le cas des perturbateurs endocriniens,
- Les mécanismes d'action des perturbateurs endocriniens,
- Les bonnes pratiques et écogestes.

### ► Module 9 : qualité de l'air et hygiène des locaux

- Définitions et notion de risque,
- Les pictogrammes de danger,
- Les méthodes d'entretien durables,
- Les enjeux de la qualité de l'air et la réglementation,
- Les sources de polluants de l'air,
- Les écogestes.

### ► Module 10 : restauration éthique et durable

- Introduction,
- Le système alimentaire français,
- Alimentation, habitudes de consommation et impacts sociaux,
- Les critères de choix d'achats en restauration,
- Focus sur la loi EGALIM,
- Les pistes d'actions.

### ► Module 11 : gouvernance et raison d'être

- Définition et enjeux,
- L'ISO 26000,
- Structurer sa démarche RSE,
- L'animation et le pilotage de la démarche,
- Mobiliser les acteurs,
- Loi PACTE et clés pour rédiger sa raison d'être.

### ► Module 12 : les achats durables

- Les enjeux des achats,
- La notion de cycle de vie,
- Les critères environnementaux, sociaux et les labels,
- La relation fournisseur.

### ► Module 13 : l'écoconception

- La chaîne de valeur,
- Les différentes étapes,
- Les types d'analyses sur les différents piliers,
- Les piliers de l'ACV : pourquoi une ACV, cycle de vie, fonction, multicritère,
- Amélioration environnementale,
- Les différents types de communication.

### ► Module 14 : parties prenantes et territoire

- Les parties prenantes internes et externes,
- Le rôle des parties prenantes,
- Les préconisations : recenser, engager,
- La notion de territoire et exemple d'action.

# Réussir sa communication (1 jour)

Bâtir une communication éthique, responsable, porteuse de valeurs sociales fortes, demande un travail de cohérence et d'authenticité qui implique l'ensemble de l'entreprise. Impossible aujourd'hui d'aborder les thématiques RSE sans cette sincérité et cette transparence, sans un pont solide entre le message et les actes. Avec cette formation, nous allons vous aider à construire votre positionnement, pas à pas en fonction de vos problématiques. Avec une étude de cas poussée, vous apprendrez aussi à éviter les pièges et les risques d'une communication RSE mal maîtrisée pour trouver votre voie et mettre en place une stratégie efficace et capable de changer les choses.



## Rendez-vous sur

[cfpj.com](http://cfpj.com)



## Modalité

Présentiel / Distanciel



## Durée

7h - 1j : INTER / INTRA (devis) / Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Responsables et chargés de communication,
  - Responsables RSE et RH.
- Prérequis :** Avoir une bonne maîtrise des principes de la communication.
- Objectifs :**
  - Élaborer une stratégie de communication RSE,
  - Comprendre et éviter le *greenwashing*,
  - Adapter les messages aux publics.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Analyser le contexte de la communication et de la RSE

#### Appports théoriques

- Comprendre les contraintes de la communication RSE,
- Découvrir les dernières évolutions de la communication,
- Analyser des études sur la confiance dans la communication.

### ► Comprendre l'accusation de *greenwashing*

#### Appports théoriques & pratiques

- Examiner des campagnes de communication : *greenwashing* ou pas ?
- **Jeu de rôles :** « Et si j'étais Greenpeace... ».

### ► Identifier et dialoguer avec ses parties prenantes

#### Appports théoriques

- S'initier à ce dialogue,
- Poser les bonnes questions pour ne pas introduire « trop » de biais,
- Construire son positionnement,
- Choisir des axes de communication cohérents.

### ► Communiquer la RSE en interne

#### Appports théoriques

- Lister les différentes parties prenantes internes,
- Identifier ses objectifs RH,
- Tester des arguments sur un public interne.

### ► Construire des supports de communication adaptés

#### Appports théoriques & pratiques

- S'inspirer de campagnes,
- Mettre en pratique les acquis de la journée.



## Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : [cfpj.com](http://cfpj.com)



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Marketing responsable : créer de la valeur (2 jours)

Depuis les années 2000, les entreprises s'engagent dans des pratiques sociales et environnementales plus responsables en réponse aux directives gouvernementales et également aux nouvelles attentes du grand public. Le développement durable a été perçu comme une opportunité par des marques pionnières, TPE, PME ou encore grands Groupes, qui ont intégré ce nouveau paradigme dans leur stratégie globale. Le marketing a un rôle crucial pour aider à transformer l'offre et également pour valoriser les efforts de l'ensemble de l'entreprise dans une démarche toujours plus innovante et créative.



**Rendez-vous sur**  
[ism.fr](http://ism.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- ✓ **Langue :** Français.
- ✓ **Public :**
  - Managers et responsables marketing.
- ✓ **Prérequis :** Maîtriser les fondamentaux du marketing stratégique et opérationnel.
- ✓ **Objectifs :**
  - Cerner la mécanique *nudge* et ses différents domaines d'application, notamment sur des problématiques de RSE et de développement durable,
  - Répondre aux problématiques de changement de comportements avec plus d'efficacité,
  - Poser le cadre d'une démarche *nudge*, de l'étude exploratoire à la création de dispositifs *nudges*.
- ✓ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Évaluer sa stratégie et ses pratiques marketing par rapport aux nouvelles tendances marché

#### Apports théoriques

- Consom'acteurs, professionnels engagés dans une logique RSE : décrypter les attentes *BtoC* et *BtoB* pour y répondre avec valeur,
- Identifier et saisir les opportunités d'innovations technologiques et sociales offertes par le développement durable pour concilier compétitivité et marketing responsable,
- Transformer la contrainte des enjeux durables pour se différencier sur son marché.

### ► Actualiser sa démarche marketing

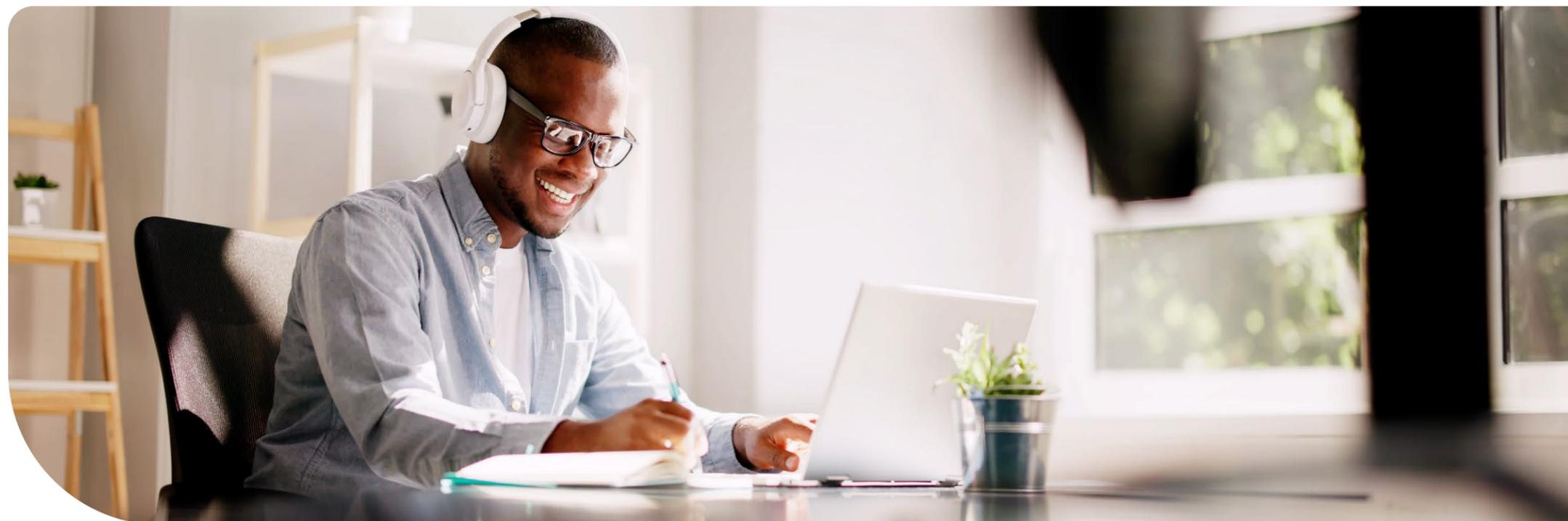
#### Apports théoriques

- Stratégie de transformation progressive ou de rupture : rassembler les éléments déterminants pour choisir son plan de transition,
- Créer de la valeur pour sa marque et l'ensemble de son écosystème pour instaurer un modèle économique durable,
- Ecoconception, économie de la fonctionnalité, re-commerce, *data analyse*, etc. : s'appuyer sur les nouveaux outils et méthodes pour renouveler son *marketing mix*,
- Solliciter ses parties prenantes pour faire évoluer son offre,
- Intégrer les enjeux du *digital* responsable pour faire progresser ses pratiques *marketing* et garantir une marque responsable.

### ► Communiquer ses engagements

#### Apports théoriques

- Travailler son *branding* pour se démarquer du *greenwashing* dans l'environnement ultra-concurrentiel du *BtoC*,
- Valoriser ses engagements dans sa plateforme de marque pour les concrétiser et s'ancrer dans la durée,
- Incarner ses valeurs responsables dans ses actions *marketing* et engager sa société pour convaincre de la sincérité de sa démarche.



### Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : [ism.fr](http://ism.fr)



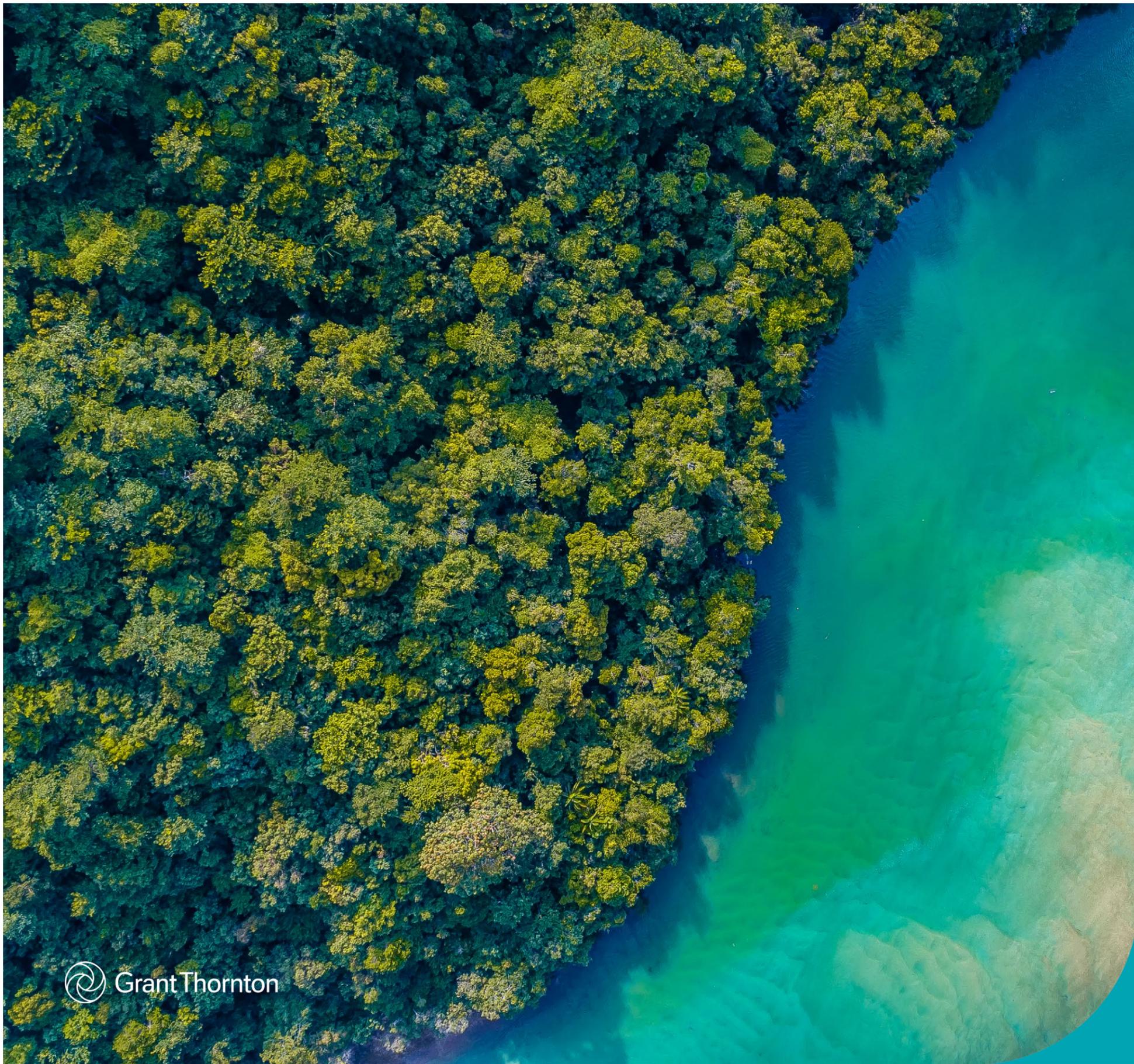
### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# 02

## Agir pour le climat

---

Les fondamentaux du Net Zero **p.22**

Efficacité énergétique d'un site industriel **p.24**

Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie **p.26**

# Les fondamentaux du Net Zero (4h)

Cette formation permet de comprendre le concept de Net Zero et d'analyser les implications du réchauffement planétaire, ainsi que les scénarios et budgets nécessaires pour y parvenir. Les participants apprendront à traduire les objectifs globaux en actions concrètes au sein de leurs organisations, en se focalisant sur les mécanismes de marché et les contributions au-delà de la chaîne de valeur. Des études de cas pratiques et des comparaisons des normes SBTi, NZI, ISO 14068 et EU CSRD seront également incluses.



## Capacité

4 - 12 participants



## Modalité

Présentiel



## Durée

4h - 1/2j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Direction climat,
- Direction générale.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Comprendre les fondements de l'approche Net Zero,
- Définir les grands axes de la réalisation pour la mise en place d'une stratégie Net Zero,
- Explorer des cas pratiques de mise en œuvre,

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Introduction au concept de Net Zero

- Le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C,
- Les scénarios compatibles avec 1,5 °C (RCPs & SSPs),
- Les budgets gaz à effet de serre (GES) planétaires & les objectifs de réduction et de séquestration,
- Le rapport d'écart entre perspectives et besoins de réduction du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

### ► Les cadres méthodologiques d'implémentation à l'échelle des organisations

- L'enjeu de traduction des objectifs à l'échelle de la planète pour une organisation,
- Comparaison opérationnelle des cadres méthodologiques : SBTi, NZI, ISO 14068, EU CSRD,
- Point focus sur les mécanismes de marchés et la contribution au-delà de la chaîne de valeur,
- Explication des étapes : mesurer, réduire, neutraliser, contribuer au-delà de sa chaîne de valeur,
- Les exigences de vérification et de publication (SBTi, CSRD).

### ► Exploration de cas pratiques SBTi Net Zero

- Identification de deux acteurs de votre marché avec des cibles Net Zero validées,
- Mise en perspective du contenu publié dans les questionnaires CDP, le DEU et autres publications.



## Intervenants

- Pierre BLOCH - Directeur climat,
- Maxence ROSET - Expert RSE et Transformation Durable.



## Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Exploration de cas pratiques.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Efficacité énergétique d'un site industriel (2 jours)

Obligations réglementaires, tension sur les prix des énergies, nouvelle donne imposée par la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz : la maîtrise des consommations d'énergie constitue, plus que jamais, un enjeu compétitif fort. Toutefois, la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique n'est pas neutre d'un point de vue technologique et devra se faire dans le respect des caractéristiques du site et de son processus industriel.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Directeurs techniques, énergie et fluides,
  - Responsables exploitation, maintenance,
  - Responsables QSE / environnement.
- Prérequis :** Connaître les bases de la gestion énergétique d'un site industriel.
- Objectifs :**
  - Maîtriser le cadre réglementaire,
  - Établir l'état de la consommation énergétique du site,
  - Définir les solutions d'économie d'énergie à mettre en place.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique

- Le contexte réglementaire européen : les directives relatives à l'efficacité énergétique, à la prévention et la réduction intégrée des pollutions, la directive IED et la mise en œuvre des MTD,
- Le cadre réglementaire national : l'audit énergétique obligatoire, les réglementations thermiques RE 2020, RT existant, etc.,
- Faire le point sur les référentiels, les normes et les opportunités de mise en place d'un système de management énergétique SMé : ISO 50001, etc.

### ► Piloter l'efficacité énergétique d'un site industriel

#### Auditer la consommation d'énergie au regard de l'activité du site

- Recenser les postes de consommation associés au bâtiment : caractéristiques et usages des locaux, installations climatiques, usages spécifiques de l'électricité,
- Identifier les consommations liées aux équipements de process,
- Analyser la facture et le(s) contrat(s) d'approvisionnement,
- **Exercice d'application :** à partir de données d'un site industriel, identification des surconsommations d'énergie à partir de données d'un site industriel.

#### Exploiter les données collectées et identifier les solutions performantes

- Identifier les solutions d'amélioration des consommations liées au bâtiment : enveloppe, ventilation, chauffage, climatisation, etc.,

- Recenser les technologies de process performants : moteurs à haut rendement, variation de vitesse, systèmes de commande, etc.,
- Agir sur la mesure, le contrôle et le pilotage des consommations : *monitoring*, télérelève des compteurs, gestion de pics de consommation,
- Identifier et hiérarchiser les solutions à mettre en œuvre selon les critères technico-économiques et la stratégie de l'entreprise,
- Appréhender les opportunités et conditions de mise en œuvre d'une solution de production d'énergie renouvelable,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique adaptées après l'analyse des données d'un site industriel.
- **Financer les investissements d'efficacité énergétique**
  - Chiffrer le coût des solutions performantes identifiées,
  - Calculer les retours sur investissement,
  - Trouver les financements et les montages les plus adaptés : des contrats de performance énergétique (CPE) aux certificats d'économie d'énergie (CEE),
  - **Exercice d'application :** détermination du montage financier adapté à un investissement d'efficacité énergétique.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie (2 jours)

L'efficacité énergétique permet de diminuer les coûts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à toute activité. Destinée à tout organisme, la norme ISO 50001 (ou EN 16001) permet de développer une gestion méthodique de l'énergie selon des recommandations de mise en œuvre et d'améliorer ainsi l'efficacité énergétique.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Connaître les enjeux technico-économiques de l'efficacité énergétique pour un organisme.
- Objectifs :**
  - Identifier les enjeux de la réduction des consommations d'énergie,
  - Mettre en œuvre les outils nécessaires à un système de *management* de l'énergie,
  - Piloter un système de *management* de l'énergie.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Définir les enjeux d'une démarche de réduction et de suivi des consommations d'énergie

*Apports théoriques*

### ► Maîtriser le contexte réglementaire énergie / climat

- Les directives européennes, la loi POPE, les lois Grenelle 1 et 2.

### ► Intégrer les notions techniques

- Recenser les énergies selon leurs types d'utilisation et leurs coûts,
- Définir l'efficacité énergétique et appréhender les *smart grids*.

### ► Manager l'énergie à travers le référentiel ISO 50001

### ► Maîtriser les enjeux et objectifs du système de management

- Définir et respecter les exigences de la politique « énergie » de l'organisme,
- Identifier les outils de l'analyse énergétique,
- Réaliser le diagnostic et l'analyse énergétique des installations et des équipements : les postes d'usages,
- Définir et mettre en place les indicateurs de suivi des performances.

### ► Identifier les actions prioritaires et les axes d'amélioration

- Construire les plans d'actions,
- Définir les investissements nécessaires et possibles pour réduire les coûts,
- **Étude de cas :** présentation commentée d'actions d'économies d'énergie mises en œuvre.

### ► Mettre en œuvre un système de management

- Définir et impliquer les acteurs internes à associer à la démarche,
- Diffuser et exploiter les informations nécessaires à l'évaluation et au contrôle,
- Définir des actions prioritaires sur les installations, les équipements, les pratiques, etc.,
- Mettre en œuvre et faire vivre les plans d'actions,
- Élaborer la revue de direction.

### ► Mesure et reporting des actions mises en œuvre

- Suivre le protocole IPMVP - GTB / GTC,
- Valider l'atteinte des objectifs fixés,
- Intégrer des données énergie / climat au *Global Reporting Initiative (GRI)*.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



### Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# 03

## Préserver les ressources naturelles

---

- Gérer le passif environnemental p.30
- Sols pollués, friches, changements d'usage p.32
- Ecomatériaux pour une construction durable p.34
- Restauration éthique et durable p.36

# Gérer le passif environnemental (1 jour)

Dans un contexte économique propice aux cessations ou aux transferts d'activité d'entreprises, les opérations de cessions, d'acquisitions ou de locations de terrains pollués se multiplient. Malgré le renforcement de la législation en matière d'obligation de remise en état des sites, le risque de contentieux s'est développé entre personnes privées. Il est donc impératif d'identifier et de mettre en œuvre les solutions contractuelles visant à gérer le passif environnemental.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
  - Directeurs de site,
  - Juristes,
  - Directeurs environnement.
- ☑ **Prérequis :** Connaître les bases du droit de l'environnement.
- ☑ **Objectifs :**
  - Identifier les situations à l'origine d'un passif environnemental,
  - Appliquer les solutions contractuelles permettant de sécuriser les opérations de cession / acquisition de sites ou d'entreprises,
  - Gérer le contentieux du passif environnemental.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Identifier et contractualiser le passif environnemental *Apports théoriques & pratiques*

#### Connaître le cadre juridique d'un passif environnemental

- Distinguer les non-conformités et les pollutions,
- Identifier les responsabilités issues des polices administratives : ICPE, déchets, eau, air et REACH,
- Déterminer le cadre juridique lié aux pollutions : contenu et modalités de l'obligation de remise en état des sites pollués,
- Mesurer les impacts de la nouvelle responsabilité environnementale issue de la législation en vigueur,
- Estimer les risques de responsabilité civile,
- Décret du 19 août 2021 modifiant la procédure de cessation d'activité.

#### Identifier les acteurs et responsables du passif environnemental

- La responsabilité des exploitants et des propriétaires,
- Le rôle des propriétaires, bailleurs, preneurs, sociétés-mères, personnes publiques et ADEME.

#### Les éléments clés d'évaluation d'un passif environnemental

- Réaliser les audits, *due diligences* et diagnostics,
- Appliquer les nouveaux outils méthodologiques fixés par les circulaires.

#### Sécuriser en contractualisant les risques

- Identifier les opérations à risque : cessions / acquisitions, M&A et contrats de bail,
- Maîtriser les obligations d'information liées à la transaction et les sanctions encourues,

- Rédiger une convention de garantie de passif et les clauses environnementales,
- Prévoir des conditions suspensives et les conséquences des servitudes,
- La portée et les limites de ces clauses contractuelles : le transfert des responsabilités,
- **Exercice d'application :** rédaction d'une clause environnementale adaptée à une ou deux opérations particulières.

### ► Gérer le contentieux du passif environnemental *Apports théoriques & pratiques*

#### Le contentieux des conventions de garantie de passif

- Faire jouer une convention de garantie et identifier sa portée,
- Appréhender le pouvoir d'interprétation du juge,
- Recours en cascade entre contractants : les opposabilités des clauses limitatives de responsabilité.

#### Le contentieux du passif environnemental hors contrat

- Identifier les recours envisageables : le but recherché, les sanctions possibles et les possibilités d'indemnisation,
- Le contentieux administratif : les types de recours, les conditions de recevabilité, les délais pour agir, le pouvoir du juge et les moyens de défense,
- Les procédures de référé : l'utilité de l'expertise,
- Les contentieux civil et pénal : règles et principes,
- **Exercice d'application :** définition des recours envisageables dans différents cas de contentieux.



#### Intervenants

- Laurence LANOY - Avocate.



#### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Sols pollués, friches, changements d'usage (1 jour)

Les anciens sites industriels sont une opportunité pour la lutte contre l'étalement urbain et la raréfaction du foncier en agglomération. La loi ALUR précise les responsabilités des différents acteurs d'un projet face au risque de pollution, sécurisant sa mise en œuvre. Il reste néanmoins indispensable, face aux enjeux financiers, de respecter les contraintes méthodologiques et d'urbanisme lors de la cession et de la « dépollution » du site.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
  - Directeurs des services juridiques,
  - Responsables environnement et techniques,
  - Responsables aménagement, urbanisme,
  - Toute personne souhaitant maîtriser les aspects juridiques du réaménagement et de la valorisation des friches industrielles.
- ☑ **Prérequis :** Connaître les bases du cadre réglementaire de la gestion des sites pollués.
- ☑ **Objectifs :**
  - Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles,
  - Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement et comparer les critères déterminants du choix,
  - Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'une friche industrielle.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'un site pollué

#### ► Gérer la sortie d'activité

- Méthodologie des sites et sols pollués : source, cible, voies de transfert,
- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme,
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site,
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives,
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs,
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé,
- Connaître les solutions en cas de site orphelin,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état.

#### ► Réussir la « dépollution »

- Choisir l'auditeur et les partenaires techniques,
- Définir le protocole d'étude,
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier,
- Conduire les travaux et tenir les délais,
- Obtenir la « validation » administrative des opérations de « dépollution »,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un rapport d'audit technique.

### ► Sécuriser la cession d'un site

- Identifier les obligations du vendeur,
- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur,
- Appréhender les sanctions du défaut d'information,
- Analyser les principales décisions de jurisprudence,
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées (droit de préemption, expropriation, etc.),
- Accorder des garanties pertinentes et adaptées,
- **Exercice d'application :** rédaction de garanties de passif cas acheteur et cas vendeur.

### ► Maîtriser le devenir du site

- Maîtriser les vecteurs de contrainte : servitude d'utilité publique, zones d'information, plans de prévention des risques technologiques, PLU, etc.,
- Comprendre les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique.



### Intervenants

- Patricia SAVIN - Avocate - Docteur en droit,
- Sacha BRODETSKY - Avocat.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Ecomatériaux pour une construction durable (2 jours)

Les enjeux environnementaux et sanitaires qui pèsent sur la construction et la rénovation des bâtiments, incitent à recourir à des matériaux et techniques écologiques, de plus en plus performants. Cependant, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver face à la diversité des solutions et des offres. Il est donc indispensable de savoir appréhender les différents aspects techniques, logistiques, économiques de ces matériaux afin de faire les bons choix pour son opération.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- ✓ **Langue :** Français.
- ✓ **Public :**
  - Maîtres d'ouvrage publics et privés,
  - Responsables de projets au sein de la promotion immobilière ou des bailleurs sociaux,
  - Ingénieurs et architectes.
- ✓ **Prérequis :** Etre confronté à des opérations de construction.
- ✓ **Objectifs :**
  - Identifier les enjeux techniques, économiques et opérationnels de l'écoconstruction,
  - Se repérer parmi les écomatériaux et leurs caractéristiques,
  - Mettre en œuvre les techniques constructives associées aux écomatériaux.
- ✓ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Identifier et choisir les matériaux biosourcés pour la construction

*Apports théoriques & pratiques*

#### Analyser les enjeux écologiques et sanitaires des matériaux de construction

- Identifier les impacts sur la qualité de l'air intérieur et la santé de certains matériaux de construction,
- L'analyse environnementale des matériaux de construction.

#### Identifier les matériaux et leurs caractéristiques

- Matériau biosourcé, écomatériau, matériau écologique : s'approprier le vocabulaire,
- Comprendre la réglementation, les normes et labels relatifs à ces matériaux,
- Se repérer parmi l'offre du marché : producteurs et filières, distributeurs, maîtres d'œuvre,
- Définir les caractéristiques techniques des matériaux au regard des critères de performance thermique, environnementale, acoustique, sanitaire, de confort et de sécurité incendie,
- Définir les critères de choix des matériaux : construction neuve ou rénovation, destination du bâtiment, conception architecturale, disponibilité de la ressource, contraintes économiques et financières,
- **Etude de cas :** analyse commentée de bâtiments et identification des matériaux retenus.

### ► Mettre en œuvre les matériaux et les techniques de construction écologiques

*Apports théoriques & pratiques*

#### Recourir aux techniques éprouvées

- Les isolants biosourcés : fibres et laines de bois, ouates de cellulose, sous-produits de culture de chanvre ou de lin, pailles, etc.,
- Brique de chanvre, construction en paille, etc.,
- Mortiers et enduits de paille, chanvre, etc.

#### Mettre en œuvre l'opération et la financer

- Connaître les écueils pour sécuriser la réalisation de l'opération : l'approvisionnement en matériaux, la traçabilité et la qualité, la bonne mise en œuvre des matériaux dans la construction,
- Estimer les coûts de construction,
- Identifier les dispositifs incitatifs au niveau national ou régional, l'articulation avec les crédits d'impôt, les enjeux et impacts des labels Bâtiment biosourcé, E+C-, etc.,
- **Exercice d'application :** à partir d'un projet de construction ou de rénovation, détermination de la solution adaptée après analyse de différentes données entre matériaux industriels et écomatériaux.



### Intervenants

- Pascale SINNAEVE.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Restauration éthique et durable

(30min)

Mener une réflexion sur notre système alimentaire et nos pratiques de restauration est crucial, si nous voulons tendre vers des pratiques plus résilientes, du champ à l'assiette.



## Capacité

38 € HT / apprenant



## Modalité

Parcours e-learning



## Durée

Accès d'une durée d'1 mois  
30min à la demande : INTRA  
(devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :** Tout public.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Identifier des critères d'achat cohérents avec les exigences,
- Connaître la réglementation et les enjeux de la RSE,
- Adapter les menus aux profils des convives.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Notre alimentation est notre première médecine

- Les enjeux environnementaux et sanitaires,
- L'empreinte eau et l'empreinte carbone,
- Savez-vous que la santé animale et de l'environnement sont étroitement liées à nos choix d'alimentation ?

### ► Le système alimentaire français

- L'exploitation agricole,
- La ferme France,
- L'agriculture et l'importation,
- L'empreinte sol,
- La surface agricole mobilisée par an.

### ► Alimentation, habitudes de consommation et impacts sociaux

- Quelques données statistiques,
- Des habitudes qui changent.

### ► Les critères de choix d'achats en restauration

- Adapter la demande et les critères de choix d'achats,
- Limiter le gaspillage alimentaire,
- Manger mieux, c'est cher ?

### ► Focus sur la loi EGALIM

- La chronologie,
- Connaissez-vous les labels dits « de qualité » ?

### ► Identifier des pistes d'actions duplicables

- Réduire l'empreinte de notre alimentation,
- Réduire la consommation de protéines animales,
- Mettre en réseau tous les acteurs,
- Sensibiliser, informer des enjeux de cette thématique,
- Se mettre au défi.



## Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



## Moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques (texte / vidéo / son),
- Lien internet vers des sites ressources,
- Fiches PDF téléchargeables,
- Activités ludiques et pédagogiques.



## Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# 04

## Améliorer les conditions humaines

---

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) (e-learning)	p.40
Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes	p.42
Recrutement et non-discrimination	p.44
Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques	p.46
Santé et sécurité au travail	p.48
Manager en s'inspirant de la RSE	p.49
Conduite du changement et RSE	p.50

# Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) (1h15)



**Capacité**  
75 € HT / apprenant



**Modalité**  
Parcours e-learning



**Durée**  
1h15 : INTRA (devis)  
Accès d'une durée d'1 mois

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Identifier les enjeux de la QVCT,
  - Intégrer les risques psychosociaux dans l'évaluation des risques professionnels,
  - Mettre en place un plan d'action.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Introduction

- Vue d'ensemble du module,
- La QVCT au quotidien.

### ► Qu'est-ce que la QVCT ?

- Définition et caractéristiques,
- Quelques chiffres 2019,
- Testez vos connaissances.

### ► Que vient faire la QVCT dans une démarche RSE ?

- La QVCT et les objectifs du développement durable,
- Testez vos connaissances.

### ► Quelles sont les obligations en lien avec la QVCT ?

- Zoom sur les réglementations (Loi PACTE, DUERP, PAPRI Pacte, etc.),
- Testez vos connaissances.

### ► Comment conduire la démarche QVCT ?

- Quatre étapes clés : le pilotage, le diagnostic, le plan d'action et la pérennisation,
- Les caractéristiques des quatre étapes

### ► Inclure les RPS dans sa démarche QVCT : mise en pratique

- Définition des RPS,
- 6 dimensions de suivi des RPS,
- Mise en situation et analyse.

### ► Quiz final

### ► Conclusion



### Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



### Moyens pédagogiques

- Contenu projeté et interactif,
- Cas d'usage.



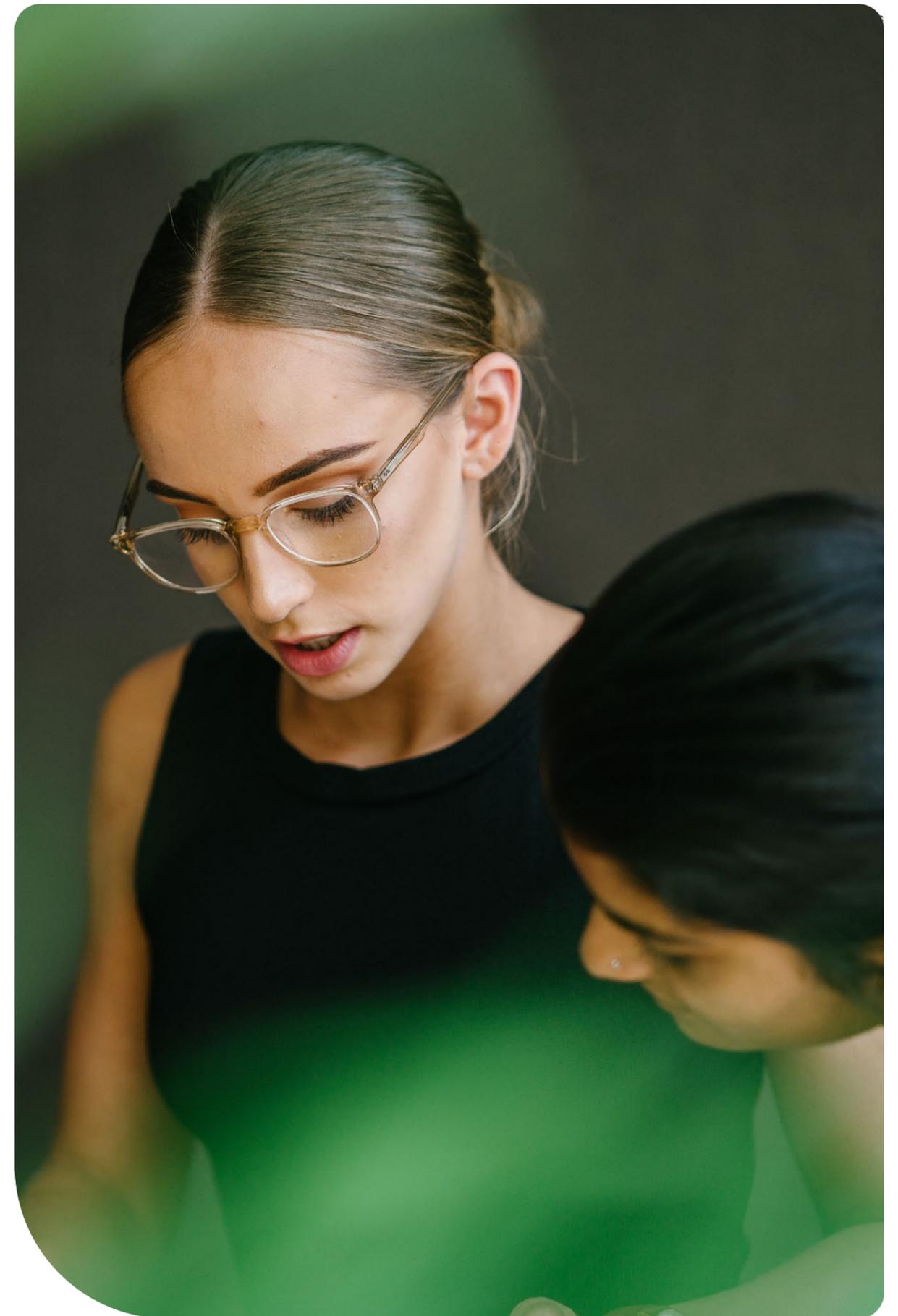
### Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes (1 jour)

Les comportements sexistes ont un coût pour celles et ceux qui les subissent (repli, démotivation, mal-être, dépression, perte en productivité, plancher collant, plafond de verre) mais aussi pour les employeurs : absentéisme, turnover, image de marque, difficulté à recruter.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Collaborateurs des services RH,
  - Managers,
  - Référent(e)s harcèlement et sexisme.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Faire le lien entre les inégalités professionnelles et les stéréotypes de genre,
  - Identifier et distinguer différents comportements sexistes au travail,
  - Connaître les définitions juridiques et sanctions associées.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Le rôle des acteurs de l'audit de durabilité, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission**  
*Apport théorique, quiz interactif*
  - Contexte réglementaire et approche d'audit,
  - Description des travaux d'audit.
- ▶ **Identifier et informer en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes**  
*Apports théoriques & pratiques*
  - Lutter contre les inégalités professionnelles,
  - Les stéréotypes de genre,
  - Identifier l'agissement sexiste, la discrimination, l'outrage sexiste et le harcèlement sexuel,
  - Décrypter les chiffres clés des violences sexistes et sexuelles,
  - Analyser les conséquences des comportements sexistes sur les personnes et pour l'employeur,
  - Maîtriser les définitions légales et sanctions disciplinaires, pénales et civiles,
  - **Exercice d'application :** identification des stéréotypes et leurs impacts comme une des sources d'inégalités entre les femmes et les hommes.
- ▶ **Accueillir le signalement d'un agissement sexiste ou de harcèlement sexuel**  
*Apports théoriques & pratiques*
  - La confidentialité, la neutralité, l'écoute active et l'empathie,
  - Détecter l'origine du risque et ses conséquences sur les personnes,
  - **Partage d'expériences :** les participant(es) échangent autour de témoignages concrets issus de l'environnement du travail qu'ils et elles apprennent à caractériser.
- ▶ **Accompagner la personne à l'origine du signalement de harcèlement sexuel présumé**  
*Apports théoriques*
  - Mettre en place des mesures conservatoires pour protéger les personnes,
  - Élaborer une procédure d'enquête interne,
  - Lister les acteurs et actrices internes et externes vers qui orienter la personne.
- ▶ **Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**  
*Apports théoriques & pratiques*
  - Recenser les différentes actions de prévention possibles,
  - **Jeu de rôles :** les participant(es) sont amené(es) à élaborer collectivement un ensemble d'actions et réactions possibles et / ou nécessaires pour prévenir, détecter et agir face au sexisme ordinaire, à la discrimination, l'outrage sexiste, au harcèlement sexuel ainsi qu'aux agressions sexuelles en tant que salarié(e) RH, manager, référent(e) harcèlement et sexisme ou représentant(e) du personnel.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Recrutement et non-discrimination

(1 jour)

Au-delà de l'obligation édictée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté de former périodiquement certains publics à la non-discrimination à l'embauche, les praticiens du recrutement sont à la recherche de bonnes pratiques leur permettant de conjuguer le nécessaire respect du cadre juridique et l'efficacité professionnelle attendue dans les missions qui leur sont confiées.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Chargés de recrutement, consultants en recrutement,
  - Responsables ressources humaines et collaborateurs des services RH,
  - Toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs.
- Prérequis :** Avoir des connaissances en droit du travail.
- Objectifs :**
  - Maîtriser les obligations des entreprises en matière de non-discrimination à l'embauche,
  - Mettre en place des outils pour favoriser la non-discrimination lors du recrutement,
  - Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques dans les différentes étapes du processus de recrutement.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Maîtriser le cadre juridique et identifier les risques

*Apports théoriques & pratiques, quiz interactif*

- Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail,
- Rappel des critères prohibés : origine, sexe, etc.,
- Focus sur les critères prohibés les plus exposés lors du recrutement,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur les domaines de non-discrimination,
- Identifier les différences de traitement autorisées en matière de recrutement et d'accès à un stage,
- Les conditions légales d'exigence professionnelle essentielle et déterminante, d'objectif légitime et d'exigence proportionnée,
- Les différences de traitement fondées sur l'âge, l'état de santé, le handicap ou le lieu de résidence,
- **Etude de cas :** rédaction par chaque participant d'une situation justifiant une différence de traitement autorisée,
- Appréhender les risques pour l'entreprise,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur les sanctions encourues par l'employeur,
- La responsabilité civile et pénale,
- Le contentieux individuel et l'action de groupe,
- L'image de marque de l'entreprise.

### ► Mobiliser les ressources existantes favorisant la non-discrimination à l'embauche

*Apports théoriques, quiz interactif*

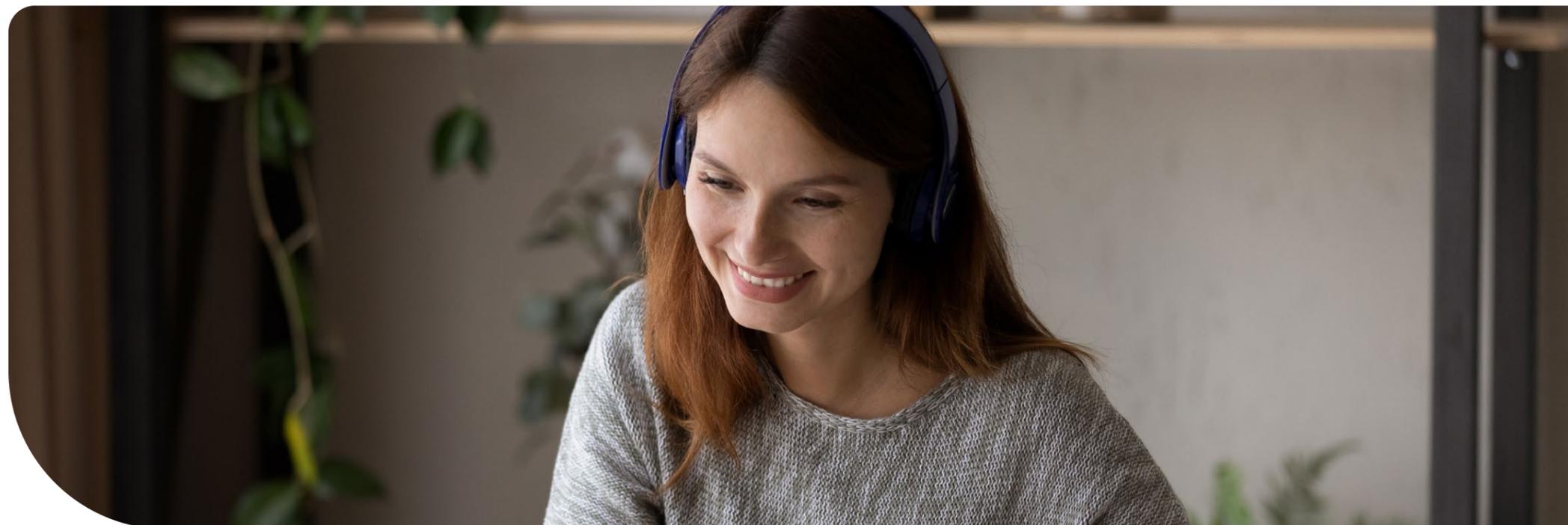
- Rédiger les offres d'emploi,
- Le guide de bonnes pratiques de Pôle Emploi,
- Concevoir les rubriques du formulaire ou dossier de candidature,
- Les rubriques possibles / à proscrire,

- La distinction des informations à recueillir au moment du recrutement et au moment de l'embauche,
- Le CV anonyme,
- Recruter par simulation ou sans CV,
- L'intérêt de ces techniques au plan de la non-discrimination,
- Pratiquer l'auto-testing,
- Les modalités de mise en œuvre,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur des exemples d'offres d'emploi.

### ► Adopter les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement

*Apports théoriques & pratiques*

- Maîtriser les critères de présélection,
- Définir des critères objectifs,
- Prendre en compte le lieu de résidence,
- Conduire les entretiens de recrutement,
- Les informations à collecter / les informations n'entrant pas dans le cadre du recrutement,
- Aborder la question du handicap ou de l'état de santé avant l'embauche, en lien avec le poste à pourvoir,
- Rédiger les comptes rendus d'entretien,
- Les critères d'évaluation des candidatures,
- La formalisation des comptes rendus,
- Favoriser des pratiques non-discriminantes à l'embauche auprès des opérationnels,
- La sensibilisation des opérationnels recruteurs occasionnels,
- Le compte rendu d'entretien navette,
- **Mises en situation :** simulation d'entretiens individuels par les participants, avec un candidat mentionnant « travailleur handicapé » sur son CV, avec un manager réclamant un collaborateur « junior ».



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques (1 jour)

Les droits humains prennent une place de plus en plus importante au sein des activités des entreprises, notamment pour celles évoluant dans plusieurs pays ou disposant de chaînes de valeur complexes. Que ce soit directement du fait de ses activités, par ses investissements, ou au sein de sa chaîne de valeur, les risques réputationnels et financiers en cas de violations des droits fondamentaux sont nombreux. Ainsi, identifier ses risques, mettre en place des politiques efficaces et des indicateurs robustes apparaît comme un prérequis majeur pour une conduite sereine des activités.



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Départements *Compliance*,
- Départements RSE,
- Départements Risque et Achats.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Connaître le cadre réglementaire et les contentieux sur la thématique des droits humains,
- Identifier efficacement ses risques et ses bonnes pratiques en matière de droits humains, spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Connaître le cadre réglementaire et méthodologique en matière de droits humains et d'entreprises

- Apports théoriques & pratiques*
- Le cadre réglementaire applicable aux entreprises,
  - Les contentieux relatifs aux droits humains,
  - La méthodologie d'identification des risques.

### ► L'importance de l'identification des risques en matière de droits humains au sein de l'entreprise

- Apports théoriques & pratiques*
- Les spécificités liées au secteur d'activité de l'entreprise,
  - L'identification des risques en matière de droits humains - Atelier de travail,
  - Perspectives et bonnes pratiques.



**Intervenants**  
• Equipe Grant Thornton.



**Moyens pédagogiques**

- Documents supports de formation projetés,
- Approche théorique,
- Cas pratiques / ateliers de travail.



**Evaluation (notre approche)**

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



**Assiduité**  
• Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

## Référent RSE : vous former

### Notre parcours digital

La réglementation RSE tout comme les projets d'équipe / de service, nécessite des référents / managers dotés de nouvelles connaissances et d'exemples opérationnels accessibles pour initier une démarche de développement durable pérenne et engageante.

Que vous soyez déjà confirmé ou débutant, ce parcours vous donnera le socle de connaissance nécessaire pour accompagner les équipes et déterminer des priorités d'actions.

Nous vous proposons, avec ces 14 modules courts, de suivre à votre rythme, un panorama holistique des thématiques de la RSE.

### Contacts :

#### Agnès de RIBET

Associée,  
en charge du *Business Development*,  
du *Marketing* et de la *Communication*  
T + 33 (0)1 41 25 85 85  
E agnes.deribet@fr.gt.com

#### Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation  
et de sensibilisation,  
*Transformation Durable*  
T + 33 (0)1 41 25 91 30  
E arnaud.neveu@fr.gt.com

## Santé et sécurité au travail (3h30)

La santé et la sécurité au sein de l'entreprise sont des sujets essentiels dont l'employeur doit se saisir, en impliquant ses partenaires sociaux, les salariés, mais également les organismes externes dont le rôle n'est pas limité aux contrôles. Il convient d'étudier la situation de chaque entreprise afin d'évaluer les risques encourus et de définir des actions de prévention adaptées et efficaces. L'employeur doit adopter une démarche proactive et collaborative, pour coconstruire en vue d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés. La qualité de vie et conditions de travail (QVCT) est devenue l'axe autour duquel doivent graviter les attentions des parties au sein de l'entreprise.



### Date(s) de session

21/01/2025 - Neuilly-sur-Seine  
27/03/2025 - Neuilly-sur-Seine



### Capacité

4 - 12 participants  
425 € HT / apprenant



### Modalité

Présentiel



### Durée

3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Collaborateurs des services environnement, hygiène, sécurité et qualité,
- Membres du CSE,
- Responsables juridiques et juristes.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Connaître les fondamentaux des enjeux de la santé et sécurité au travail,
- Appréhender les risques pour les salariés,
- Reconnaître les parties prenantes,
- Accroître la qualité de la gestion des problématiques par l'employeur et ses partenaires.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### ► Les obligations pesant sur l'employeur

- Bien connaître son environnement de travail,
- Etudier la configuration propre aux sites de travail,
- Examiner les incidences de l'activité exercée,
- Prendre en considération la dimension humaine,
- Elaborer une *checklist* des éléments clefs.

#### ► Des actions de prévention

- Informer les salariés et assurer leur formation,
- Le rôle clef du CSE,
- Contrôle, mais également assistance des organismes extérieurs.

#### ► La gestion des risques

- Droit de retrait et droit d'alerte,
- Réagir en cas d'AT et / ou de MP,
- Identifier les situations tendues, agir en cas de harcèlement.



### Intervenants

- Caroline LUCHE ROCCHIA - Associée social et ingénierie RH,
- Maïlys TIXIER - Avocate droit social et ingénierie RH.



### Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Cas d'entreprise,
- Questionnaire,
- Partage d'expérience.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

## Manager en s'inspirant de la RSE (1 jour)

Les politiques RSE de son entreprise ont un impact direct sur son équipe : comment l'équipe contribue-t-elle aux objectifs environnementaux d'une part ? Comment les bonnes pratiques sociales se déclinent-elles en son sein d'autre part ?

La RSE donne ainsi au *manager* toute une série de leviers et de responsabilités pour améliorer l'animation, le pilotage et la mobilisation de son équipe.

Entre l'utilisation de la raison d'être pour donner du sens à l'activité de l'équipe, la fixation d'objectifs environnementaux, ou encore le travail sur le bien-être et le développement des compétences de ses collaborateurs, le *manager* pourra s'inspirer de la RSE pour optimiser ses pratiques en équilibrant performance économique et sociale.

Finalement, il s'agit bien de renforcer son impact en tant que *manager*, de la même façon que la RSE renforce l'impact sociétal de toute l'entreprise !



### Capacité

4 - 12 participants



### Modalité

Présentiel



### Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Managers d'équipe,
- Managers opérationnels.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Inspirer et fédérer,
- Animer son équipe au regard du « S » de la RSE,

- Contribuer au développement de chacun de ses collaborateurs,
- Définir et accompagner des objectifs RSE pour son équipe.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### ► Un leadership inspirant et rassembleur

- La RSE, une formidable occasion pour fédérer son équipe,
- Quel est notre impact en tant qu'équipe ?
- A plusieurs nous réussissons mieux que seuls,
- Le *storytelling* de la contribution de notre équipe.

#### ► Son équipe au regard du « S » de la RSE

- Le cadre : les objectifs de développement durable (ODD) et les valeurs de l'entreprise,
- Le *management* s'adapte à chaque personne,
- Les rituels de l'équipe pour sa dynamique,
- La bienveillance, une notion clé.

#### ► Le développement de chacun de ses collaborateurs

- L'écoute active et le *feedback*, des marqueurs sociaux,
- L'entreprise développe l'employabilité,
- Les responsabilités permettent de progresser,
- Un *manager* RSE est un *manager coach*.

#### ► Des objectifs RSE pour son équipe

- L'équipe impacte directement la politique RSE globale,
- Comment réduire notre empreinte environnementale,
- La performance sociale est aussi importante que la performance *business*,
- Les signaux à capter par le « *manager* RSE ».



### Intervenants

- Eric ALONSO - Expert transformation manageriale.



### Moyens pédagogiques

- Support de formation projeté,
- Vidéos,
- Cas d'entreprise,
- Exercices interactifs.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Conduite du changement et RSE (3h30)

Classiquement, les politiques RSE de l'entreprise sont d'abord communiquées en externe, auprès des clients, des actionnaires, avant d'être diffusées en interne. Pourtant, ces politiques ne deviendront opérationnelles que par la mobilisation des collaborateurs, dont l'adhésion n'est pas forcément acquise, la RSE pouvant engendrer de nouveaux comportements. Dans certaines entreprises, ce sont les salariés qui estiment que leur entreprise fait du *greenwashing*, davantage que l'externe ! De même, les directions RH et RSE ne s'alignent pas toujours. La conduite du changement devient alors clé.

Identifier les résistances, cartographier les acteurs, utiliser les bons leviers, sensibiliser au bon niveau, communiquer par la preuve, associer, équilibrer suivi et récompense, développer les compétences « vertes », sont autant d'actions à mener pour engager les équipes dans leur contribution à l'impact sociétal de toute l'entreprise.



## Date(s) de session

04/02/2025 - Neuilly-sur-Seine  
11/03/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 12 participants  
425 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel / Distanciel



## Durée

3h30 - ½j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Responsables et équipe RSE,
- Consultants RSE,
- Equipes RH.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Connaître les fondamentaux de la conduite du changement,
- Développer une culture RSE en interne,
- Créer durablement des comportements « verts ».

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Les fondamentaux de la conduite du changement

- Communiquer ne suffit pas à faire changer,
- Adhésion ou résistance ?
- Un changement souvent différent selon les acteurs,
- Les leviers d'action sont nombreux,
- Quelle équipe pour un changement viral ?

### ► Une culture RSE en interne

- Difficile d'agir si on ne mesure pas,
- Les emplois et les compétences « verts »,
- La RSE n'est pas déconnectée du *business*,
- Une communication interne à impact,
- Des formations actives sur la RSE.

### ► Des comportements « verts »

- La RSE est le sujet le plus transverse de l'entreprise,
- Des projets RSE ouverts à tous et solidaires,
- Le respect des règles est aussi un levier de changement,
- L'atteinte des résultats RSE doit être valorisée,
- La RSE, du sens et de l'engagement.



## Intervenants

- Eric ALONSO - Expert transformation managériale.



## Moyens pédagogiques

- Support de formation projeté,
- Cas d'usages.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.





# 05

## Bâtir sa stratégie et son organisation

---

Les fondamentaux de la norme ISO 14001	p.54
Société à Mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité	p.56
Découvrir le droit de l'environnement industriel	p.58
Réussir l'étude d'impact d'une ICPE	p.60
L'anticorruption - Loi Sapin 2 (e-learning)	p.62

# Les fondamentaux de la norme ISO 14001 (1 jour)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel



**Durée**  
7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- ✓ **Langue :** Français.
- ✓ **Public :**
  - Directions et / ou Gouvernances d'entreprise,
  - Ingénieurs QSHE,
  - Responsables environnement,
  - Tout public concerné.
- ✓ **Prérequis :** Aucun.
- ✓ **Objectifs :**
  - Comprendre les principales exigences de la norme ISO 14001,
  - Définir les grands axes de la réalisation pour la mise en place d'une démarche ISO 14001.
- ✓ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Introduction à l'ISO 14001 (chapitres 1 à 3)

- Le contexte de la création de la norme ISO 14001,
- Les chapitres de la norme, ses principes clés et ses avantages.

### ► Des enjeux à la mise en place des exigences

- Chapitre 4 - Contexte de l'organisation,
- Chapitre 5 - Leadership,
- Chapitre 6 - Planification,
- Chapitre 7 - Support,
- Chapitre 8 - Activités opérationnelles,
- Chapitre 9 - Evaluation des performances,
- Chapitre 10 - Amélioration.

### ► Partage de bonnes pratiques et cas concrets

- Identifier les enjeux internes et externes liés à son activité,
- Identifier et solliciter les parties intéressées,
- Déterminer les objectifs environnementaux,
- Identifier les risques et impacts environnementaux.



### Intervenants

- Maxence ROSET - Expert conseil en stratégie RSE.



### Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Etude de cas concrets,
- Cartographie des parties prenantes,
- Exemple d'analyse environnementale.



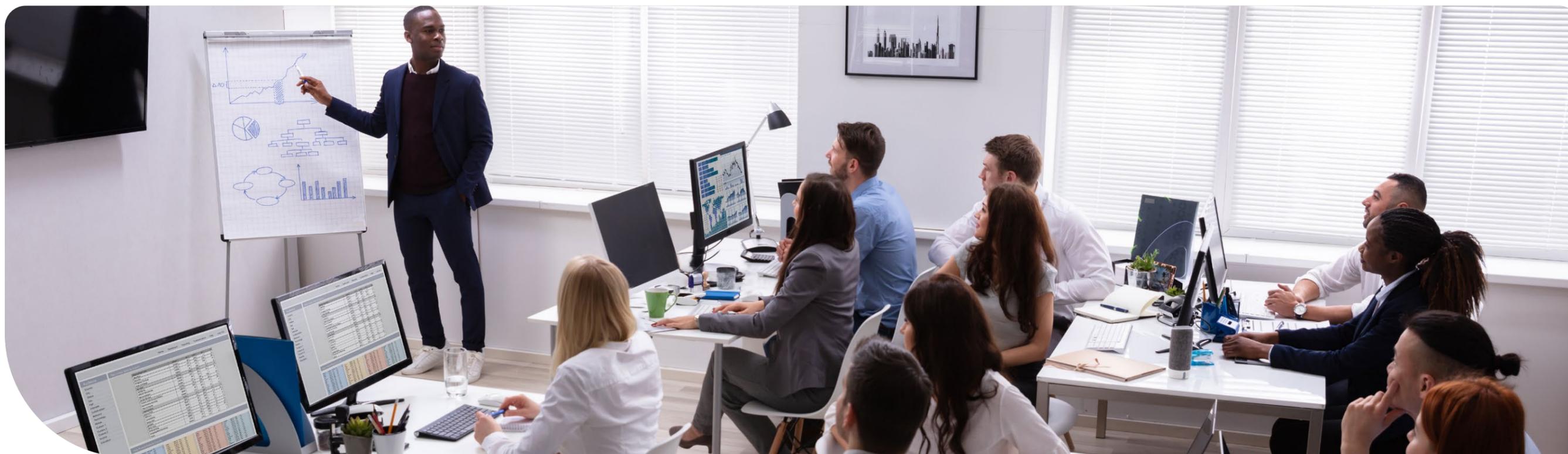
### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Société à mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité (1 jour)

La qualité de société à mission connaît un attrait de plus en plus fort depuis sa création par la loi PACTE en 2019. Elle permet aux entreprises de concrétiser leur engagement sociétal et de crédibiliser leur discours auprès de leurs parties prenantes. Cette crédibilité accrue est notamment liée à l'obligation de vérification de l'exécution des engagements par un acteur de l'audit de durabilité, exercice bien souvent nouveau pour les entreprises qui se lancent dans cette démarche. Cette formation permettra d'appréhender les enjeux et le contexte réglementaire qui encadrent l'audit des sociétés à mission, afin d'être en mesure de se préparer de manière optimale à l'intervention d'un acteur d'audit de durabilité.



## Date(s) de session

24/10/2025 - Neuilly-sur-Seine  
17/06/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel



## Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Pilotes de mission,
- Membres du Comité de mission,
- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Directions générales.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Comprendre le rôle d'un acteur d'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission,
- Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission

*Apport théorique, quiz interactif*

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

### ► Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser

*Apport théorique, cas pratique*

- Structurer une feuille de route de la mission,
- S'assurer de la conformité de la gouvernance mise en place,
- Préparer les équipes opérationnelles à la revue de l'exécution.



## Intervenants

- Equipe Grant Thornton.



## Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Etude de cas concrets.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Découvrir le droit de l'environnement industriel (2 jours)

De nos jours, la quasi-totalité des activités industrielles est soumise à des contraintes réglementaires visant à maîtriser leurs impacts négatifs sur l'eau, l'air, les sols... Afin de maîtriser les règles de base du droit de l'environnement, il est indispensable de se familiariser avec ses outils et ses mécanismes fondamentaux.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Responsables environnement,
  - Responsables HSE,
  - Responsables techniques,
  - Juristes.
- Prérequis :** Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.
- Objectifs :**
  - Identifier les principaux textes applicables en droit de l'environnement industriel,
  - Situer le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés,
  - Analyser les risques encourus en cas de non-conformité réglementaire.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques**
- ▶ **Connaître les sources nationales, européennes et internationales du droit de l'environnement**
  - Hiérarchie des textes et articulation entre droit national et communautaire,
  - Principes généraux du droit de l'environnement au niveau international,
  - Principes généraux du droit de l'environnement en France,
  - Approche nationale du droit de l'environnement.
- ▶ **Identifier les acteurs du droit de l'environnement**
  - Les administrations publiques centralisées,
  - Les services déconcentrés,
  - Les collectivités territoriales,
  - Les établissements publics.
- ▶ **Analyser les principaux textes applicables**
  - Installations classées pour la protection de l'environnement,
  - Sites et sols pollués,
  - Économie circulaire,
  - Déchets,
  - Biodiversité,
  - Energies renouvelables,
  - **Mise en situation :** détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise.

- ▶ **Evaluer les fondements et enjeux de la responsabilité de l'entreprise et de son dirigeant**
- ▶ **Comprendre l'organisation juridictionnelle**
  - Les juridictions compétentes (ordre judiciaire et administratif),
  - Modalités et voies de recours.
- ▶ **Appréhender les risques en matière d'environnement**
  - Responsabilité administrative,
  - Responsabilité civile (contractuelle / délictuelle) et pénale ?
  - **Mise en situation** constat lors d'une visite de l'inspection de l'environnement d'une non-conformité à la réglementation environnementale et détermination des conséquences et de la conduite à adopter.



### Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : [efe.fr](http://efe.fr)



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

(2 jours)

Concevoir un projet respectueux de l'environnement afin d'obtenir l'autorisation de l'administration nécessite d'effectuer différentes évaluations de ses conséquences sur le milieu naturel et sur le voisinage, de justifier le choix du projet et de définir les mesures d'évitement, de réduction et de compensation en cas d'atteinte à l'environnement : tel est l'objet de l'étude d'impact.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Responsables environnement,
  - Responsables d'études d'impact ou de projets soumis à l'étude d'impact,
  - Ingénieurs et techniciens.
- Prérequis :** Connaître le cadre réglementaire des ICPE.
- Objectifs :**
  - Expliquer les principes et la méthodologie de l'étude d'impact d'une ICPE,
  - Appliquer les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de formalisation,
  - Formuler les mesures de réduction des impacts ou de compensation.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Valider le cadre réglementaire

- L'articulation entre l'étude d'impact et l'évaluation environnementale,
- L'étude d'impact appliquée aux ICPE et aux grands projets d'aménagement,
- Les textes réglementant les études d'impact et l'articulation avec le Code de l'environnement,
- Les relations entre le demandeur, le bureau d'études et les instructeurs de l'étude,
- L'incidence de la transposition de la directive IED,
- Les simplifications des procédures administratives : certificat de projet et autorisation unique.

### ► Maîtriser le contenu des études d'impact

- Les objectifs de l'étude d'impact,
- Les guides méthodologiques,
- L'examen au cas par cas,
- Le cadrage préalable,
- Le scénario de référence,
- **Etude de cas :** analyse du plan détaillé d'une étude d'impact d'après un exemple concret,
- Décrire l'environnement du site, l'état de la pollution de l'eau et de l'air, des déchets, des transports et approvisionnements, de la biodiversité et des écosystèmes, des trames verte et bleue, du sous-sol, etc.,
- Mettre en œuvre des acquisitions de données physiques / chimiques,
- Le degré de précision à retenir,
- **Etude de cas :** identifier les mesures et analyses envisageables pour qualifier l'état de référence.

### ► Analyser les impacts sur l'environnement

- Différencier les effets directs et indirects, temporaires et permanents,
- Les points obligatoires à développer : le bruit, l'air, l'eau, l'intégration dans le paysage, les continuités écologiques, etc.,
- L'étude des effets cumulés,
- Appréhender les méthodes d'évaluation,
- Les seuils réglementaires en matière d'impact,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

### ► Analyser l'origine, la nature et la gravité des impacts

- Savoir comment procéder et quel degré de précision retenir,
- Les points à développer : contamination de l'eau, de l'air, bruits-vibrations, déchets, qualité du sous-sol, etc.

### ► Justifier le choix du projet et présenter les mesures de maîtrise des impacts ou de compensation

- Présenter les solutions envisagées, les critères de choix de ce projet,
- Décrire les caractéristiques des solutions, les performances attendues, les dispositions d'aménagement et d'exploitation, les dépenses nécessaires, etc.,
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations ?
- Les nouveautés introduites par l'application de la directive IED,
- **Etude de cas :** identification des MTD récurrentes et transverses,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

### ► Mettre en œuvre les mesures compensatoires

#### ► Evaluer les risques pour la santé des populations

- La démarche d'évaluation et les guides méthodologiques,
- Le contenu de l'étude : inventaire des nuisances et substances, détermination de leurs effets, des voies de contamination, etc.,
- L'interprétation, la fiabilité et les incertitudes,
- Discuter et argumenter les hypothèses retenues,
- **Partage d'expériences :** les différents types de scénarios d'exposition des riverains.



#### Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : [efe.fr](http://efe.fr)



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# L'anticorruption - Loi Sapin 2 (1h30)



## Capacité

113 € HT / apprenant



## Modalité

Parcours e-learning



## Durée

Accès d'une durée d'1 mois  
1h30 : INTRA (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Direction conformité,
- Juridiques,
- Financières,
- Avocats,
- Experts-comptables,
- Toute personne en charge de la responsabilité éthique, du programme de *compliance* ou de l'anti-corruption,
- Tout salarié.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Appréhender les obligations de la loi Sapin 2 et les formes de corruption et de trafic d'influence,
- Prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence,
- Détecter les situations à risque à travers l'acquisition de réflexes.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Partie 1 : connaître la réalité du risque de corruption et ses enjeux pour l'entreprise

- La corruption - risque réel ?
- Les enjeux croissants de la lutte contre la corruption,
- Les implications juridiques d'un acte de corruption,
- Les conséquences d'un acte de corruption.

### ► Partie 2 : comprendre en détail la corruption et les sanctions associées

- Corruption active et passive, privée / publique, directe / indirecte,
- Les autres risques liés à la corruption : paiements de facilitation, conflits d'intérêts, trafic d'influence, *lobbying*,
- Les sanctions liées à un acte de corruption.

### ► Partie 3 : passer de la détection à la gestion

- Les 8 piliers de prévention du programme anticorruption,
- La gestion des conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations, le dispositif d'alerte.



## Intervenants

- Equipe Grant Thornton.



## Moyens pédagogiques

- *Learning Game*,
- Liens internet.



## Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.





# 06

## Concevoir une Finance Durable

---

Introduction à la Finance Durable	p.66
Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies	p.68
Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ?	p.70
Comment définir et mettre en place une démarche d'achats responsables ?	p.72
Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ?	p.74

# Introduction à la Finance Durable

(3h30)

Dans un monde où les investisseurs manifestent un intérêt croissant pour l'allocation de leurs capitaux dans des entreprises qui se distinguent par leur engagement envers l'environnement, le social et la gouvernance (ESG), il devient impératif de comprendre en profondeur les tenants et aboutissants de la Finance Durable. Il est essentiel de savoir comment la mettre en pratique, quels outils utiliser, comment se conformer aux réglementations et dans quels écosystèmes les acteurs du secteur financier peuvent s'engager dans la Finance Durable, tout en évitant les écueils du *greenwashing*.

Pour minimiser les risques inhérents à cette transition vers des pratiques financières plus durables, il est essentiel d'acquérir une connaissance approfondie des concepts liés à la durabilité.

-  **Date(s) de session**  
12/06/2025 - Neuilly-sur-Seine  
13/11/2025 - Neuilly-sur-Seine
-  **Capacité**  
4 - 12 participants  
425 € HT / apprenant
-  **Modalité**  
Présentiel
-  **Durée**  
3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)
- Langue** : Français.
- Public** :
  - Sociétés de gestion de portefeuille :
    - Directions de l'entité,
    - Analystes extra-financiers,
    - Gérants de fonds,
    - Responsables ESG, etc.
  - Banques d'investissement,
  - Family offices,
  - Bancassurances.
- Prérequis** : Aucun.
- Objectifs** :
  - Comprendre les enjeux et contexte de la Finance Durable,
  - Découvrir le vocabulaire et la genèse de la Finance Durable,

- Se familiariser avec les acteurs de la Finance Durable,
- Appréhender avec simplicité le cadre réglementaire français et européen,
- Comprendre l'écosystème (régulations, initiatives, normes, etc.) de ce nouveau domaine,
- Découvrir comment ces engagements sont concrètement mis en œuvre.
- Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

-  **Intervenants**
  - Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable,
  - Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
  - Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.

-  **Moyens pédagogiques**
  - Supports de formation projetés,
  - Etude de cas concrets,
  - Quiz en salle.

-  **Evaluation (notre approche)**
  - Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
  - Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
  - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

-  **Assiduité**
  - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Qu'est-ce que la finance durable ?

- Qu'est-ce que la durabilité ?
- Parlez-vous finance durable ?
- Mise en perspective historique de la finance durable.

### ► Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer les enjeux ESG

- Les différences entre ISR, RSE et ESG,
- Une démarche ESG pour quoi faire ?
- Qu'est-ce qu'un impact positif - Exemple d'une entreprise.

### ► Les acteurs et leurs motivations

- Les acteurs de la finance durable,
- Quelle sont les motivations du secteur financier ?

### ► Cadre réglementaire français

- La France joue un rôle précurseur sur ces enjeux,
- Loi LCTEV art 173 - remplacé par LEC29,
- Loi Energie Climat 29,
- Loi PACTE.

### ► Cadre réglementaire européen

- Présentations Pacte vert,
- SFDR,
- Taxonomie,
- CSRD,
- CSDDD,
- Lien entre les réglementations.

### ► Principes et initiatives

- Principes et incitatives (bonnes pratiques pour aider à standardiser les normes pour les différents acteurs),
- Say on Pay, Say On Climate & Say On Nature.

### ► Mise en œuvre opérationnelle

- Quels impacts des réglementations sur le business ?
- Les stratégies ESG,
- La donnée ESG : outil de mise en œuvre des stratégies,
- Les basiques de la Finance Durable : évaluation.

### ► Que retenir ?

- Que faut-il retenir ?
- Les défis de la finance durable,
- Pour aller plus loin.



# Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies (1 jour)

La Finance Durable fait référence à l'intégration systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus de prise de décision financière. En pratique, cela signifie que ces facteurs sont intégrés à la fois dans la gestion des risques et dans les décisions d'investissement et de prêt, dans le but de financer des activités et des projets qui sont économiquement, socialement et écologiquement durables.

La biodiversité joue un rôle crucial dans ces enjeux de développement durable, car elle fournit les ressources naturelles indispensables à l'activité économique et aux sociétés humaines.



## Date(s) de session

21/05/2025 - Neuilly-sur-Seine  
22/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel



## Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsables ESG, conseillers financiers,
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsable RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Comprendre les principes de la Finance Durable en matière de biodiversité,
- Intégrer les critères ESG en lien avec la biodiversité dans les décisions d'investissement,
- Avoir un regard critique sur les indicateurs permettant d'évaluer les risques et les impacts liés à la biodiversité,
- Reconnaître les différents engagements et initiatives.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Qu'est-ce que la perte de biodiversité

*Apports théoriques*

- Découverte de la biodiversité,
- La biodiversité serait-elle une question de survie ?
- La perte de biodiversité : la genèse,
- Les leviers d'action.

### ► Les risques liés à la biodiversité

*Apports théoriques*

- Les conséquences,
- Cela s'explique,
- Le droit : un outil ?

### ► Le lien entre la biodiversité et la finance

*Apports théoriques & pratiques*

- Perte de rentabilité,
- Y a-t-il du positif ?
- La responsabilité de nos activités économiques,
- Où regarder ?
- Les secteurs sont-ils égaux face à cette situation ?
- **Du constat à l'action :** évaluation.

### ► Les indicateurs pertinents liés à la biodiversité

*Apports théoriques & pratiques*

- Pourquoi des indicateurs ?
- Un indicateur pertinent pour une décision pertinente,
- Contextualiser, c'est mieux,
- Les indicateurs existants,
- Toute chose a ses propres limites,
- **Les indicateurs :** évaluation.

### ► Les stratégies d'investissement pour la biodiversité

*Apports théoriques*

- Investir pour la biodiversité : comment ?
- Ça existe !
- Une approche commune ?
- Des bonnes pratiques.

### ► Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux

*Apports théoriques & pratiques*

- Quels sont les objectifs communs ?
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Ce que font en pratique des acteurs financiers.

### ► Les initiatives mondiales pour la préservation de la biodiversité

*Apports théoriques & pratiques*

- Les stratégies niveau macro,
- Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin,
- Une référence fiable ?
- La labélisation est une solution,
- Aller plus loin... ,
- **Investir :** évaluation.



## Intervenants

- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable,
- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable.



## Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Evaluation en salle.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ? (1 jour)

À travers le *Green Deal*, l'Union Européenne s'est engagée à adopter la neutralité climatique à horizon 2050 en adoptant une série de mesures législatives, financières et de sensibilisation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la durabilité des entreprises européennes. Nombreux sont les investisseurs qui s'engagent aussi à la neutralité carbone. Cette formation permet de comprendre les risques liés au changement climatique et la difficulté de l'applicabilité de certains engagements. Grant Thornton vous explique quelles sont les stratégies et indicateurs crédibles vers la neutralité carbone.



## Date(s) de session

28/05/2025 - Neuilly-sur-Seine  
29/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel



## Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsables ESG, conseillers financiers,
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsables RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Définir le changement climatique,
- Comprendre les risques liés au changement climatique,

- Mettre en œuvre des stratégies pour le climat au niveau d'un portefeuille d'actifs,
- Mesurer la contribution d'un portefeuille financier à la neutralité carbone,
- Rappeler le cadre réglementaire financier lié aux enjeux climatiques,
- Identifier les initiatives financières mondiales pour le climat.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Définir le changement climatique

*Apports théoriques & pratiques*

- Le climat,
- L'effet de serre,
- Les événements historiques internationaux,
- Les différents gaz à effet de serre (GES),
- L'indicateur principal de mesure des GES,
- Les causes et impacts du changement climatique,
- Il y a de l'espoir !

### ► Les risques liés au changement climatique

*Apports théoriques & pratiques*

- Les risques climatiques,
- Les impacts sur l'économie et la finance,
- Les opportunités,
- Le rôle des financiers,
- **Moment interactif :** consolidons nos acquis.

### ► Portefeuilles financiers : quelles stratégies ?

*Apports théoriques*

- Les potentielles stratégies d'investissement,
- Les pratiques des acteurs de place.

### ► Pilotage vers la neutralité carbone

*Apports théoriques*

- La mesure du carbone des portefeuilles,
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Les pratiques de suivis,
- **Moment interactif :** quel indicateur suivre ?

### ► Le cadre réglementaire ?

*Apports théoriques*

- Les réglementations EU et lois françaises liées à la finance et au climat,
- Les dispositions réglementaires.

### ► Les initiatives / coalitions financières mondiales

*Apports théoriques & pratiques*

- La cartographie des initiatives collectives,
- L'illustration des initiatives,
- **Moment interactif :** quel investissement réaliser ?



## Intervenants

- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.



## Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Comment définir et mettre en place une démarche achats responsables ?

## (1 jour)

Cette formation vise à fournir aux participants les connaissances et outils nécessaires pour définir et mettre en œuvre une démarche d'achats responsables au sein de leur organisation. Elle aborde les enjeux réglementaires, opérationnels, de performance et de réputation liés aux achats responsables, tout en proposant une approche pragmatique et collaborative.



### Date(s) de session

30/01/2025 - Neuilly-sur-Seine  
25/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



### Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



### Modalité

Présentiel



### Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Direction des Achats,
  - Toute personne en charge des achats au sein de l'entreprise.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Appréhender précisément les enjeux réglementaires, opérationnels, de performance et de réputation liés aux achats responsables,
  - Comprendre l'importance des achats responsables dans la stratégie globale de l'entreprise et leur impact sur la performance durable,
  - Identifier le contenu des différentes étapes de la méthodologie pour la mise en place d'une démarche d'achats responsables,
  - Sensibiliser et former efficacement les équipes pour une meilleure appropriation stratégique et opérationnelle du sujet.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les enjeux en termes de définition et de mise en œuvre d'une feuille de route stratégique achats responsables**
- ▶ **La cartographie des risques et le diagnostic de maturité achats responsables**
- ▶ **La définition des objectifs et des indicateurs achats responsables**
- ▶ **L'évaluation RSE et le pilotage de la performance fournisseurs**
- ▶ **L'implication des différentes parties prenantes (acheteurs / donneurs d'ordre / fournisseurs) dans la conduite du changement**
- ▶ **La revue de ce qu'il faut retenir**



### Intervenants

- Emmanuel DALERY ESCUTENAIRE - Directeur associé en charge de l'offre Achats,
- Ariane AUTIER - Experte Sourcing & Supply Chain Optimization.



### Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Ateliers pratiques,
- Outils pratiques.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ? (1 jour)

Cette formation est conçue pour aider les participants à intégrer les principes des achats responsables de manière concrète et pratique dans leurs activités quotidiennes. Elle vise à sensibiliser et former les équipes de manière ciblée pour renforcer leur appropriation stratégique et opérationnelle du sujet, contribuant ainsi à la performance durable de l'entreprise.



**Date(s) de session**  
25/03/2025 - Neuilly-sur-Seine  
20/11/2025 - Neuilly-sur-Seine



**Capacité**  
4 - 12 participants  
1050 € HT / apprenant



**Modalité**  
Présentiel



**Durée**  
7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
  - Direction des Achats,
  - Toute personne en charge des achats au sein de l'entreprise.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
  - Comprendre comment intégrer la RSE dans les différentes étapes des processus achats opérationnels, du besoin à la gestion et au suivi du contrat,
  - Savoir analyser les risques liés aux achats et réaliser des analyses telles que le *Total Cost of Ownership* (TCO2) et l'analyse du cycle de vie des produits et services,
  - Identifier les facteurs clés de succès, les écueils à éviter et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour une démarche d'achats responsables efficace.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les enjeux des achats responsables appliqués au processus achats opérationnel**
- ▶ **L'intégration de la RSE sur les différentes étapes**
  - Analyse du besoin et cahier des charges,
  - Rédaction des documents de consultation et de réponses,
  - Analyses des offres et notation,
  - Négociation financière, contractuelle intégrant la RSE (approche TCO / TCO2 et ACV) et contractualisation,
  - Suivi du contrat et de la relation fournisseurs au travers de tableau de bord / risques.
- ▶ **La revue de ce qu'il faut retenir**



### Intervenants

- Emmanuel DALERY ESCUTENAIRE - Directeur associé en charge de l'offre Achats,
- Ariane AUTIER - Experte Sourcing & Supply Chain Optimization.



### Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Ateliers pratiques,
- Outils pratiques,
- Cette formation offre aux participants une compréhension approfondie et des outils concrets pour intégrer les achats responsables dans leur quotidien, contribuant ainsi à une performance durable de leur entreprise.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.





# 07

## Mettre en œuvre le reporting extra-financier

---

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD **p.78**

CSRD : les standards du reporting environnemental **p.80**

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance **p.81**

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD **p.82**

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité **p.84**

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ? **p.85**

# Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD (2h)

La CSRD et la normalisation du reporting extra-financier représentent un véritable défi pour les organisations concernées. Cette révolution a vocation à structurer durablement la stratégie de l'entreprise, sa gouvernance, la collecte de données, le pilotage de la performance et les modalités de contrôle. Ainsi, la CSRD impacte un très grand nombre de fonctions stratégiques qui devront travailler de concert pour assurer la mise en conformité et saisir les opportunités. Cette session de sensibilisation est un condensé de notions clés à destination des dirigeants.



**Date(s) de session**  
11/06/2025 - Neuilly-sur-Seine  
30/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



**Capacité**  
4 - 12 participants  
300 € HT / apprenant



**Modalité**  
Distanciel



**Durée**  
2h : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français / Anglais.

☑ **Public :**

- Directions RH, RSE, HSE,
- Directions gestion du risque, finances,
- Directions des Achats, droits humains,
- Membres d'organes de gouvernance (Comex, Codir, Comité d'Audit, etc.).

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Appréhender les évolutions réglementaires les plus saillantes et transversales,
- Identifier les implications stratégiques et la feuille de route CSRD.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► La CSRD en bref - le cadre réglementaire et ses notions clés

- Le calendrier, les objectifs et les textes réglementaires de la CSRD,
- Les nouvelles obligations clés impactant la communication RSE,
- Les attentes méthodologiques en termes de périmètre et de connectivité avec les informations financières ou de précisions des données.

### ► Les implications stratégiques - anticiper votre feuille de route CSRD

- Les étapes clés de votre feuille de route CSRD,
- Les fonctions les plus impactées et les travaux à séquencer,
- La dynamique de « financiarisation » du reporting extra-financier.



### Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



## CSRD : les standards du reporting environnemental (1 jour)

### Présentation des principales dispositions des normes ESRS E1 à E5

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)* précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux environnementaux. Elles sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 a minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la *Non-Financial Reporting Directive (NFRD)*. Les 5 normes environnementales sont : changement climatique, pollution, eau et ressources marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables de reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



#### Date(s) de session

13/05/2025 - Neuilly-sur-Seine  
14/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



#### Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



#### Modalité

Présentiel



#### Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)



**Langue :** Français / Anglais.



**Public :**

- Responsables et chefs de projets RSE, QSE, gestion des risques,
- Directions technique et environnement,
- Management de l'énergie.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs :**

- Comprendre la place des normes ESRS environnementales dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux.
- S'approprier des principes et concepts clés des ESRS environnementaux pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### ► Introduction aux normes ESRS environnementales

- Les normes ESRS environnementales et leur place dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

#### ► Décryptage approfondi des normes environnementales

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations du reporting environnemental.



#### Intervenants

- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable,
- Equipe Grant Thornton.



#### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

## CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance (1 jour)

### Présentation des principales dispositions des normes ESRS S1 à S4 et G1

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)* précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux sociaux, sociétaux et de gouvernance. Elles sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 a minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la *Non-Financial Reporting Directive (NFRD)*. Les 4 normes sociales sont : personnel de l'entreprise, travailleurs de la chaîne de valeur, communautés affectées, consommateurs et utilisateurs finaux.

La norme ESRS G1 - Conduite des affaires est relative à la stratégie et le modèle d'affaires.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



#### Date(s) de session

29/04/2025 - Neuilly-sur-Seine  
19/06/2025 - Neuilly-sur-Seine



#### Capacité

4 - 12 participants  
850 € HT / apprenant



#### Modalité

Présentiel



#### Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)



**Langue :** Français / Anglais.



**Public :**

- Directeurs, responsables et chefs de projets RH, RSE,
- Contrôle de gestion sociale, achats, droits humains, relations avec la société civile,
- Représentants de comité éthique-conformité, service clients.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs :**

- Comprendre le rôle des normes ESRS sociales et de gouvernance dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux,
- S'approprier les principes et concepts clés des ESRS sociaux et de gouvernance pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### ► Introduction aux normes ESRS sociales et de gouvernance

- **Apports théoriques**
- Les normes ESRS sociales et gouvernance et leurs places dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

#### ► Décryptage approfondi des normes sociales et de gouvernance

- **Apports théoriques**
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations concernant les reporting social et la conduite des affaires.



#### Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation et environnement.



#### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD (3 jours)

La CSRD et les normes ESRS sont constituées de règles et de standards, dont une partie s'applique à tous les secteurs d'activités et à toutes les thématiques environnementaux, sociaux et de gouvernance ESG. Pour les professionnels des fonctions RSE et du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser les exigences transversales et minimales, mais aussi l'ensemble des normes thématiques, afin de sécuriser, optimiser et dépasser l'exercice de mise en conformité. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour anticiper et calibrer les travaux structurants pour votre future communication RSE.



## Date(s) de session

08-09-10/04/2025 - Neuilly-sur-Seine  
07-08-09/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



## Capacité

4 - 12 participants  
3150 € HT / apprenant



## Modalité

Présentiel



## Durée

21h - 3j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français / Anglais.

**Public :**

- Directeurs,
- Responsables et chefs de projets RSE / HSE,
- Reporting extra-financier,
- Gestion des risques.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- S'approprier l'architecture des normes ESRS, la préparation et la présentation de l'état de durabilité,
- Déterminer les attendus de l'analyse de double matérialité et les options opérationnelles pour conduire l'exercice,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques environnementales,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques sociales et de gouvernance.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► L'architecture des normes ESRS et les exigences transversales

#### Appports théoriques & pratiques

- Comment naviguer dans les normes ESRS ?
- Quelles informations minimales publier ?
  - La stratégie, le modèle d'affaires et la gouvernance,
  - La gestion des impacts-risques-opportunités,
  - Les politiques et actions associées,
  - Les indicateurs et objectifs,
  - La préparation et l'actualisation de l'état de durabilité.

### ► Comment réaliser l'analyse de double matérialité ?

#### Appports théoriques & pratiques

### ► Les principales normes ESRS : changement climatique, personnel de l'entreprise, conduite des affaires

#### Appports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires.

### ► Décryptage des normes environnementales

#### Appports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting environnemental.

### ► Décryptage des normes sociales

#### Appports théoriques & pratiques

- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting social.



## Intervenants

- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable.



## Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



## Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



## Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité (1 jour)

Depuis le début des années 2000, la communication extra-financière prend une place de plus en plus importante au sein des entreprises. Cependant, la qualité et la comparabilité de ces communications sont encore à améliorer. Pour y remédier, la CSRD - au travers de ses normes associées - vient ériger en obligations réglementaires un certain nombre de bonnes pratiques de reporting. Ces nouvelles obligations devront par ailleurs faire l'objet d'une vérification par un acteur de l'audit de durabilité.

A ce titre, les personnes en charge de l'élaboration des reportings et communications extra-financières doivent se préparer à ces nouvelles exigences afin d'assurer la conformité et la crédibilité des informations présentées.

Dirigée par des auditeurs experts, cette formation fournit des connaissances et des outils complets pour vous aider à comprendre les nouvelles attentes et adapter au mieux votre communication afin d'anticiper les exigences de l'acteur de l'audit de durabilité sur vos futurs rapports de durabilité.

 **Date(s) de session**  
17/06/2025 - Neuilly-sur-Seine

 **Capacité**  
4 - 12 participants  
1050 € HT / apprenant

 **Modalité**  
Présentiel

 **Durée**  
7h - 1j : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français / Anglais.

**Public :**

- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Chargés de reporting RH,
- Consultants en développement durable,
- Analystes ESG.

**Prérequis :** Il est recommandé de suivre la formation « Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD », en amont.

**Objectifs :**

- Comprendre le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD,
- Anticiper la vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD

*Apports théoriques & pratiques*

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

### ► La vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits

*Apports théoriques & pratiques*

- Les éléments introductifs du rapport et argumenter ses choix face à l'auditeur,
- La collecte des informations afin de la rendre fiable et auditable.

### **Intervenants**

- Equipe Grant Thornton.

### **Moyens pédagogiques**

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.

### **Evaluation (notre approche)**

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

### **Assiduité**

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ? (2h)

La taxonomie verte européenne est un système de classification des activités économiques afin d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental. Un des piliers du Green Deal européen, la taxonomie a été lancée par la commission européenne en 2018 pour guider et mobiliser les investissements privés dans le but de parvenir à la neutralité climatique en 2050. La taxonomie verte est complexe à s'approprier et est un enjeu crucial pour la communication réglementaire de l'entreprise : notre sensibilisation vous aidera à mieux appréhender ce dispositif.

 **Capacité**  
4 - 12 participants

 **Modalité**  
Présentiel

 **Durée**  
2h : INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français / Anglais.

**Public :**

- Comités de gouvernance,
- DAF,
- Directeurs / Directrices RSE,
- Comptables.

**Prérequis :** Aucun.

**Objectifs :**

- Comprendre le rôle de la taxonomie et ses attentes,
- Connaître les pratiques du marché,
- Identifier les analyses à mener.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Rappel du contexte réglementaire

- Apports théoriques*
- Le cadre réglementaire de la taxonomie,
  - Les activités concernées,
  - Le contenu du reporting taxonomie et son audit.

### ► Quelques enseignements : bonnes pratiques et pièges à éviter

- Apports pratiques*
- Les bonnes pratiques,
  - La collecte des informations afin de la rendre fiable et auditable,
  - Les pièges à éviter.

### ► Illustration des analyses à mener

- La logique d'analyse,
- L'approche sur les garanties minimales.

### **Intervenants**

- Samuel BELLANGER - Expertise financière,
- Christophe DREVELLE - Expertise sur les critères d'analyse.

### **Moyens pédagogiques**

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.

### **Evaluation (notre approche)**

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

### **Assiduité**

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



# 08

## Politiques publiques et actions locales

---

Aménagements pour une ville durable	p.88
Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics	p.90
Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations	p.92
Le PLU bioclimatique	p.94

# Aménagements pour une ville durable (2 jours)

Ville durable ou développement durable de la ville, entre approche conceptuelle et démarches concrètes, l'aménagement urbain évolue dans une volonté de concilier la qualité du cadre de vie, l'amélioration de la mise à disposition des services et la limitation des impacts sur l'environnement. À l'heure où d'autres approches liées notamment au numérique (*Smart Grids*) se développent, il est important de mettre en perspective l'ensemble des critères pour concevoir les projets urbains durables.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- Responsables urbanisme et aménagement ou développement durable,
- Chargés de projet au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.

**Prérequis :** Maîtriser la réglementation applicable à l'aménagement urbain.

**Objectifs :**

- Définir la ville durable et prendre en compte les outils réglementaires et normatifs,
- Identifier les démarches d'évaluation des impacts environnementaux et définir les solutions de conception d'un projet urbain durable,
- Mettre en œuvre le développement durable aux différentes étapes et niveaux de management d'un projet.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Intégrer la réglementation et les outils normatifs encadrant une approche durable de la ville

#### Apports théoriques & pratiques

- La construction bois : les différents modes constructifs et techniques d'utilisation - La construction à ossature bois,
- Définir les enjeux et le champ d'une approche durable de la ville - Loi Biodiversité, loi de transition énergétique : définir les enjeux et la portée des textes sur le développement urbain - L'articulation avec les règles et documents d'urbanisme,
- Intégrer les outils de politique énergétique territoriale et locale - Prendre en compte le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) - Intégrer le Schéma Régional Climat Air Énergie,
- Intégrer les apports de la norme ISO 37101 dédiée au développement durable des communautés - Définir les objectifs de développement durable de la collectivité - Contribuer à la mise en place et au management du projet en présence de multiples acteurs - Identifier les objectifs et atouts d'un système de management dans l'atteinte des objectifs - Assurer l'amélioration continue du système.

### ► Déterminer les leviers et outils d'un projet d'aménagement durable

#### Apports théoriques & pratiques

- Mesurer et communiquer sur les impacts du territoire - Définir l'empreinte écologique et calculer le bilan carbone - Évaluer le degré d'intégration des principes du développement durable dans son organisation selon l'ISO 26000,

- Préserver et favoriser la biodiversité - Gérer les espaces verts - Créer des cheminements adaptés,
- Développer l'agriculture urbaine - Définir les espaces à revégétaliser selon les contraintes de la ville - Développer les fermes urbaines - Étude de cas : analyse commentée d'exemples de réalisation en matière de biodiversité ou d'agriculture urbaine,
- Assurer l'efficacité énergétique des projets d'aménagement - Déterminer les besoins en consommation d'énergie associés à un projet urbain - Évaluer le potentiel en énergies renouvelables et les modalités de développement de ces solutions : caractéristiques locales, faisabilité technico-économique, acceptabilité - Analyser et prévoir les consommations à l'échelle d'un bâtiment,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions techniques en matière d'énergie selon la nature du projet urbain et les caractéristiques locales,
- Mettre en place une gouvernance responsable - Identifier les enjeux et les bonnes pratiques en matière de gouvernance participative - Ancrer les pratiques responsables dans les échanges avec les partenaires, les services, les approvisionnements.



### Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : [efe.fr](http://efe.fr)



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics (2 jours)

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs *managers* afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue** : Français.

**Public** :

- Responsables RH, recrutement, administration du personnel,
- Directeurs juridiques, référents déontologues,
- Managers.

**Prérequis** : Etre confronté à l'exercice des fonctions d'un agent public.

**Objectifs** :

- Connaître les dispositions de la loi Déontologie, de la loi Sapin 2, ainsi que l'ensemble des évolutions statutaires,
- Assimiler l'ensemble des principes et obligations déontologiques,
- Comprendre les rouages de l'engagement de la responsabilité personnelle des agents.

**Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Mettre en œuvre les principes déontologiques

*Apports théoriques & pratiques*

#### Distinguer les différentes obligations des agents publics

- L'obligation de probité, d'intégrité et de dignité,
- L'obligation de neutralité et le principe de laïcité,
- L'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de ses fonctions,
- L'obligation de désintéressement et la prévention des conflits d'intérêts,
- Le devoir de réserve et la discrétion professionnelle,
- **Exercice d'application** : identification des obligations de différents agents au travers des exemples concrets de missions dans la fonction publique.

### ► Connaître le rôle des différents acteurs

*Apports théoriques & pratiques*

#### Appréhender le rôle du référent déontologue

- Connaître le domaine de compétences du référent déontologue,
- Comprendre les obligations et missions du référent déontologue.

#### Saisir le rôle de la commission de déontologie de la fonction publique

- Comprendre le champ de compétence de la commission,
- Connaître les moyens de saisine de la commission,
- Les effets juridiques des avis de la commission.

#### Saisir le rôle du chef de service et du *manager* dans la mise en œuvre des principes déontologiques

- **Etude de cas** : distinguer parmi différentes situations celles relevant de la déontologie, de l'éthique ou de la morale.

#### Comprendre et maîtriser les risques de responsabilité pénale des agents

- Connaître le dispositif pénal,
- Saisir les infractions spécifiques aux agents publics,
- Identifier les cas où la responsabilité pénale de l'agent peut être engagée,
- Le rôle du chef de service, du *manager* et la responsabilité pénale de l'agent,
- Savoir comment se défendre,
- **Etude de cas** : analyse commentée des différentes jurisprudences portant sur des cas de faute intentionnelle et de faute non intentionnelle.

#### Maîtriser les outils en matière de prévention des conflits d'intérêts

- Identifier les hypothèses de conflit d'intérêts,
- Maîtriser les outils pouvant prévenir une situation de conflit d'intérêts,
- Protéger les lanceurs d'alerte et les agents dénonçant un conflit d'intérêts,
- **Etude de cas** : analyse commentée d'un cas concret mettant en lumière l'articulation entre le devoir de réserve et le lanceur d'alerte.

#### Cerner le mécanisme de cumul d'activités

- Comprendre dans quelles conditions le cumul d'activités est autorisé,
- Connaître les règles, obligations et les limites en matière de cumul d'activités,
- Saisir le rôle de la commission de déontologie en matière de cumul d'activités,
- L'activité à temps partiel et le cumul d'activités.



#### Intervenants

- Jean-François MORANT - Avocat Associé.



#### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations (1 jour)

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs managers afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

**Langue :** Français.

**Public :**

- DRH et responsables RH,
- Managers,
- Toute personne en charge de l'égalité femme-homme dans son établissement.

**Prérequis :** Connaître les bases de la gestion des ressources humaines (GRH) dans la fonction publique.

**Objectifs :**

- Maîtriser le cadre légal et les obligations,

- Identifier les indicateurs de l'égalité professionnelle femme-homme,
- Mettre en œuvre les actions permettant de s'assurer de l'égalité femme-homme au sein de l'organisme.

**Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Identifier le contexte de l'égalité femme-homme

*Apports théoriques & pratiques*

- Les données issues des chiffres-clés et des différents rapports annuels sur l'égalité entre les hommes et les femmes,
- Examen de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

### ► Connaître le rôle des différents acteurs

*Apports théoriques & pratiques*

### ► Maîtriser les différentes mesures contraignantes de lutte contre l'inégalité femme-homme dans la fonction publique

### ► Détailler les dispositions législatives et règlements afférents à chaque mesure

### ► Analyser la teneur des obligations des administrations, les contrôles mis en place et les éventuelles sanctions correspondantes

- Les plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Les référents égalité au sein de la fonction publique de l'État,
- Les dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes,
- L'évolution de la réglementation relative aux congés familiaux et au temps partiel thérapeutique.

### ► Maîtriser les outils de pilotage et les indicateurs de l'égalité femme-homme

*Apports théoriques & pratiques*

- La labellisation « Diversité » et « Égalité »,
- Les lignes directrices de gestion,
- La collecte des données (rapport de situation comparée, rapport social unique, base de données, etc.),
- Les outils d'information et de sensibilisation des agents,
- Valorisation des mesures engagées,
- **Etude de cas :** analyse de jurisprudences récentes et identification des points de vigilance en fonction des situations.



### Intervenants

- Julie CREVEAUX - Avocate.



### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Le PLU bioclimatique (1 jour)

Les collectivités s'emparent du développement durable face aux enjeux environnementaux et sociaux des villes de demain. Préserver l'environnement, le paysage, mais aussi favoriser la diversité et l'inclusivité par différents leviers tels que la mobilité ou les logements sont des objectifs qu'il faut parvenir à atteindre dans un cadre réglementaire donné. Or, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) constituent une nouvelle donne qu'il est impératif de connaître pour identifier les évolutions majeures apportées à la planification urbaine au travers des nouveaux PLU bioclimatiques.



**Rendez-vous sur**  
[efe.fr](http://efe.fr)



**Capacité**  
4 - 12 participants



**Modalité**  
Présentiel / Distanciel



**Durée**  
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /  
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Responsables urbanisme, aménagement et / ou planification,
- Juristes en droit de l'urbanisme,
- Chargés de projets au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.

☑ **Prérequis :** Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme.

☑ **Objectifs :**

- Intégrer l'impact des nouvelles dispositions de la loi Climat et Résilience et du ZAN en matière de planification,
- Définir les nouveautés dans le contenu du PLU,
- Tirer parti d'exemples de PLU mettant en œuvre des méthodes et démarches pour un urbanisme durable.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ► Analyser les nouveaux PLU à l'issue de l'adoption de la loi Climat

*Apports théoriques & pratiques*

#### Intégrer la portée de la loi Climat sur la planification

- Les documents de planification comme pivot de la politique climatique des territoires,
- Identifier les objectifs de l'actions des collectivités en matière d'urbanisme et de développement durable : la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers, la renaturation des sols artificialisés.

#### Maîtriser l'évolution du contenu du PLU

- Le règlement de zone : coefficient de biotope, la densité minimale de constructions en ZAC, le cas échéant, déclinée par secteur,
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales, prévoir les quartiers à renaturer, prévoir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques.

### ► Adapter le PLU à l'aune de la loi Climat et du ZAN

*Apports théoriques & pratiques*

#### Focus sur le ZAN : du concept aux évolutions de la loi Climat

- La première étape définie par « Plan biodiversité » dévoilée par le Gouvernement en juillet 2018,
- Les circulaires et actions du Gouvernement à l'appui de cet objectif : l'appel à manifestation d'intérêt « territoires pilotes de sobriété foncière » à l'attention des villes moyennes déjà engagées dans une opération de revitalisation du territoire (ORT),

- L'objectif ZAN consacré par la loi Climat : intégrer les étapes d'ici à 2050 bilan sur les propositions d'objectifs des conférences des SCoT qui devaient se tenir avant le 23 octobre 2022 en application de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3 DS,
- Possibles évolutions de la loi Climat : la proposition de loi n°205 du 14 décembre 2022 du Sénat et la proposition de loi n°854 du 14 février 2023 de l'Assemblée nationale.

#### Maîtriser les principales définitions et leur portée

- Artificialisation des sols (décrets n°2022-762 et n°2022-763 du 29 avril 2022),
- Renaturation des sols (décret n°2022-1673 du 27 décembre 2022),
- **Etude de cas :** analyser des projets vertueux et identifier les démarches et méthodologies retenues.

#### Identifier les possibilités de dérogation au PLU

- Règles de hauteur et aspect extérieur des constructions,
- L'augmentation d'offre de logements,
- Règles de stationnement,
- Le cas de la friche.

#### Anneux et Paris : analyser deux projets de PLU bioclimatique

- Tirer parti des nouveaux enjeux des documents d'urbanisme,
- Définir les objectifs : le paysage, l'environnement, la mobilité, la diversité, l'innovation, etc.

#### Identifier les leviers potentiels pour anticiper au mieux le projet

- Les enjeux fonciers,
- Les opportunités de renaturation,
- Les labels.



#### Intervenants

- Malicia DONNIOU - Avocate.



#### Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



#### Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



#### Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

# Conditions générales de vente

## Désignation

La société Grant Thornton désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 29 rue du Pont - CS20070 Neuilly-sur-Seine 92578.

Grant Thornton met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Neuilly-sur-Seine et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Grant Thornton,
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation,
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous,
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Grant Thornton pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Grant Thornton s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Grant Thornton, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Grant Thornton ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation\_clients-td@fr.gt.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ces obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Grant Thornton ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Grant Thornton sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Grant Thornton s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Grant Thornton et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

# Politique de protection des données personnelles

Chez Grant Thornton, la protection de vos données personnelles est une priorité.

Dans le cadre des actions de formation que nous réalisons, nous sommes amenés à recueillir des données à caractère personnel vous concernant.

Le but de cette politique est de vous informer sur les modalités selon lesquelles nous traitons ces données en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

## 1. Qui est le responsable de traitement ?

Le responsable de traitement est la société Grant Thornton, Société par actions simplifiée (SAS), immatriculée au RCS de Ile-de-France sous le n° 632013843 et dont le siège social est situé au 29 rue du Pont - CS20070 92578 Neuilly-sur-Seine.

## 2. Quelles données collectons-nous ?

Une donnée à caractère personnel est une donnée qui permet d'identifier un individu directement ou par recoupement avec d'autres données.

Nous collectons des données qui relèvent des catégories suivantes :

- **Des données d'identification** (notamment vos nom, prénoms, adresse email et postale, numéro de téléphone),
- **Des données de connexion** (notamment votre adresse IP et log de connexion),
- **Des données relatives à votre vie professionnelle** (notamment vos diplômes, votre profession),
- **Des données issues des emails que vous avez échangés avec nos équipes** (par exemple : le contenu des emails, leurs dates),
- **Des données économiques et financières** (par exemple : RIB, données relatives à vos cartes bancaires).

Les données obligatoires sont indiquées lorsque vous nous fournissez vos données. Elles sont signalées par un astérisque et sont nécessaires pour réaliser nos actions de formation.

## 3. Sur quelles bases légales, pour quelles finalités et pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Finalités	Bases légales	Durées de conservation
Fournir nos services de formation en présentiel	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.
Fournir nos services de formations disponibles via notre plateforme e-learning (formations en direct et en replay)	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.

Procéder au paiement des formations en ligne, effectuer les opérations relatives à la gestion des clients concernant les contrats, factures et suivi de la relation avec les clients	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de la fin de cette dernière. En outre, vos données (à l'exception de vos coordonnées bancaires) sont archivées à des fins probatoires pendant une durée de 5 ans. Concernant les données relatives à votre carte bancaire, elles sont conservées par notre prestataire de service de paiement (*). Les données relatives au cryptogramme visuel ou CVV2, inscrit sur votre carte bancaire, ne sont pas stockées.
Constituer un fichier de clients	Notre intérêt légitime à développer et promouvoir notre activité	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et sont supprimées à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.
Adresser des newsletters, sollicitations et messages promotionnels	Notre intérêt légitime à développer et promouvoir notre activité	Les données sont conservées pendant 3 ans à compter de votre dernier contact.
Répondre à vos demandes d'information	Notre intérêt légitime à répondre à vos demandes	Les données sont conservées pendant le temps nécessaire au traitement de votre demande d'information et supprimées une fois la demande d'information traitée.
Se conformer aux obligations légales applicables à notre activité	Se conformer à nos obligations légales et réglementaires	Pour les factures : les factures sont archivées pendant une durée de 10 ans.
Gérer les demandes d'exercice de droits	Se conformer à nos obligations légales et réglementaires	Si nous vous demandons un justificatif d'identité : nous le conservons seulement pendant le temps nécessaire à la vérification d'identité. Une fois la vérification effectuée, le justificatif est supprimé. Si vous exercez votre droit d'opposition à exercer de la prospection : nous conservons cette information pendant 3 ans.

## 4. Qui sont les destinataires de vos données ?

Auront accès à vos données à caractère personnel,

- (i) Le personnel de notre société,
- (ii) Nos sous-traitants : prestataire d'hébergement, logiciel de gestion des formations, prestataire d'envoi de newsletters, outil CRM,
- (iii) Le cas échéant : les organismes publics et privés, exclusivement pour répondre à nos obligations légales.

## 5. Vos données sont-elles susceptibles d'être transférées hors de l'Union européenne ?

Vos données sont conservées et stockées pendant toute la durée des traitements sur les serveurs de la société Amazon Web Services situés dans l'Union européenne.

Dans le cadre des outils que nous utilisons (voir article sur les destinataires concernant nos sous-traitants), vos données sont susceptibles de faire l'objet de transferts hors de l'Union européenne. Le transfert de vos données dans ce cadre est sécurisé au moyen des outils suivants : ces données sont transférées dans un pays ayant été jugé comme offrant un niveau de protection adéquat par une décision de la Commission européenne.

# Bulletin d'inscription

## Je précise mon projet

### Je suis

- Une entreprise privée
- Un établissement public
- Une PME
- Un particulier
- Autre (à préciser) : .....

### Mon organisme est...

- Assujetti à la TVA
- Non-assujetti à la TVA

### Je souhaite...

- Une formation INTER (interentreprise)
- Une formation INTRA (intra-entreprise) / sur mesure
- Une formation + un accompagnement
- Autre (à préciser) : .....

### J'ai besoin d'une formation...

- En présentiel dans mes locaux
- En présentiel dans les locaux de Grant Thornton / Primum Non Nocere®
- A distance (Teams ou autre)
- Hybride (présentiel + distanciel)
- E-learning
- Autre (à préciser) : .....

J'indique les villes / départements / régions de la formation (pour les formations en présentiel) : .....

### Ma formation sera financée par...

- CPF
- FNE (France Nature Environnement)\*
- AFDAS
- AKTO
- Atlas
- Constructys
- L'opcommerce
- Autre (à préciser) : .....

- OCAPIAT
- Opco EP
- Opco Mobilités
- OPCO 2i
- Opco Santé
- Uniformation
- Moi-même ou mon entreprise
- Autre (à préciser) : .....

\*FNE : France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle propose les financements de formation pour les entreprises dans le cadre de leur transition écologique.

La / les formation(s) qui m'intéresse(nt) : .....

Nombre des personnes à former : .....

Public cible (par exemple, équipe RH, Directions, consultants RSE) : .....

### Langue

- Français
- Anglais

### Un ou plusieurs stagiaires sont en situation de handicap

- Oui
- Non

Quantité des sessions (prévisionnelle) : .....

### Informations complémentaires

\* FNE : limite des dépôts des dossiers le 31 décembre 2024

**Je donne mes coordonnées pour être recontacté(e)**

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Entreprise .....

Email .....

Téléphone .....

**Je préfère être recontacté(e)**

- Par email
- Par téléphone
- Pas de préférence

Pour transmettre ce formulaire, plusieurs possibilités :

- Scanner le formulaire et l'envoyer à [formation\\_clients-TD@fr.gt.com](mailto:formation_clients-TD@fr.gt.com)
- Sélectionner une ou plusieurs formations qui vous intéressent sur nos catalogues digitaux :
  - Vous êtes un organisme non assujetti à la TVA
  - Vous êtes un organisme assujetti à la TVA
- Scanner les QR-codes ci-après :



Formations tout secteur  
(non-assujetties à la TVA)



Formations du secteur sanitaire  
(assujetties à la TVA)

**Votre demande sera prise en compte dans les meilleurs délais.**

Pour vous inscrire à cette formation,  
consulter notre catalogue sur :



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

## Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation  
et de sensibilisation,  
Transformation Durable

T + 33 (0)1 41 25 91 30  
E [arnaud.neveu@fr.gt.com](mailto:arnaud.neveu@fr.gt.com)

## Agnès de RIBET

Associée,  
en charge du *Business Development*,  
du *Marketing* et de la *Communication*

T + 33 (0)1 41 25 85 85  
E [agnes.deribet@fr.gt.com](mailto:agnes.deribet@fr.gt.com)

### C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et/ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.



[grantthornton.fr](http://grantthornton.fr)



© 2024 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.